







Ce document a été produit par la MRC de Vaudreuil-Soulanges

420, avenue Saint-Charles Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N1 www.mrcvs.ca

Rédaction

Alexandra Lemieux, conseillère en aménagement du territoire Thierry Deroo, conseiller en aménagement du territoire

Correction, mise en page

Alexandra Lemieux, conseillère en aménagement du territoire France D'Amour, secrétaire de direction Sylvie Richer, secrétaire

Conception graphique

Natalie Lebrun, secrétaire

Œuvre graphique page couverture

Isabelle Parson, artiste de Pointe-Fortune

Ce document est disponible en version électronique sur le site internet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges au www.mrcvs.ca/pdza

Description de l'œuvre par Isabelle Parson, artiste de Pointe-Fortune



Crédit photo : Isabelle Parson

L'œuvre intitulée « Horizon commun » est une fenêtre sur l'agriculture dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Tels des sillons gravés dans la terre d'un champ, quatre montages photographiques juxtaposés dévoilent la diversité agricole et l'horizon commun où cette richesse s'unit.

D'un point de vue symbolique, le contraste des couleurs et des tons de noir et de blanc illustrent la complémentarité de l'agriculture traditionnelle et moderne. Cette colorisation particulière nous rappelle également l'importance de jeter un regard constamment renouvelé sur l'agriculture contemporaine.

La réalisation de cette œuvre m'a permis de côtoyer le quotidien de tous ceux qui à force de bras et de passion cultivent et occupent notre territoire.

Merci à tous les gens d'ici qui m'ont accueillie chez eux comme si j'étais chez moi.

Sur l'œuvre de gauche à droite, la Sucrerie de la Montagne (Rigaud), les champs de fleurs de la ferme coopérative Tourne-Sol (Les Cèdres), les installations du Moulin des Cèdres (Les Cèdres), les ruches de la Ferme Les Petites Écores (Pointe-Fortune) et le Jardin chez Julie et Lova (Coteau-du-Lac).

MOT DU PRÉFET



C'est avec beaucoup d'honneur et de fierté que je présente le Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, adopté par le conseil de la MRC, le 25 juin 2014.

Avec ce plan, la MRC a pu acquérir des connaissances fines de son territoire agricole et des différentes activités qui y sont rattachées. Au travers différents processus participatifs auxquels ont pris part un grand nombre d'acteurs locaux et régionaux, nous avons mis en place une vision concertée qui nous a permis d'établir des actions concrètes visant à assurer l'avenir de notre zone agricole.

Avec ce document de planification, la MRC de Vaudreuil-Soulanges met véritablement en valeur sa zone agricole, tout en favorisant le développement durable des activités agricoles sur son territoire.

Un tel document de planification sera des plus utiles dans notre MRC puisqu'environ 76 % de nos 855 km² de territoire sont situés en zone agricole. Avec une telle activité agricole d'envergure sur le territoire, Vaudreuil-Soulanges nourrit les populations du Québec et de l'Ontario en leur fournissant céréales, lait, viande, fruits et légumes en abondance. Par surcroît, l'agriculture représente une grande partie du caractère identitaire de notre région, d'où l'importance d'assurer sa pérennité afin qu'elle demeure un élément intégral du paysage, de l'économie et de la communauté de la MRC.

Jean A. Lalonde

Préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et maire de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ POUR L'ÉLABORATION DU PDZA



Comme présidente du comité consultatif agricole de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, c'est avec un immense plaisir que je vous présente le Plan de développement de la zone agricole. Je me dois tout d'abord de remercier tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce projet, mais plus particulièrement les membres du comité PDZA: le comité consultatif agricole, les représentants de l'Union des producteurs agricoles, le Centre local de développement Vaudreuil-Soulanges, la Communauté métropolitaine de Montréal, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ainsi que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Sans vous, ce document ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

À partir de diverses données statistiques et des résultats de différentes consultations, nous avons réussi à dresser un portrait intéressant de l'agriculture sur le territoire de notre MRC. À partir de cette information, la MRC a identifié les forces, les faiblesses, les contraintes et le potentiel de notre milieu agricole. Toutes ces informations couplées à notre vision concertée nous permettront véritablement de mettre en valeur de façon durable notre zone agricole pour les années à venir.

Avec le développement accéléré que connaît la région de Vaudreuil-Soulanges, l'adoption d'un tel plan est essentielle afin de définir notre planification stratégique qui permettra de contribuer au développement de nos communautés rurales.

Aline Guillotte

Présidente du comité consultatif agricole et maire de la municipalité de Sainte-Marthe

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS	8
AVANT-PROPOS	9
MISE EN CONTEXTE	9
FIGURE 1 LES ÉTAPES DU PDZA	10
UNE DÉMARCHE ORIENTÉE VERS LA CONCERTATION	11
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES	11
LE COMITÉ PDZA	
TABLEAU 1 - LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ PDZA	12
TABLEAU 2 - CALENDRIER DES RÉUNIONS DU COMITÉ PDZA	13
LE COMITÉ DE PILOTAGE MÉTROPOLITAIN DE LA CMM	
RENCONTRE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION AVEC DES AGRICULTEURS	14
PARTICIPATION DES REPRÉSENTANTS DES MUNICIPALITÉS	14
ACTIVITÉ PARTICIPATIVE AVEC LES ACTEURS DU MILIEU	15
RENCONTRES TECHNIQUES	15
1. LE PORTRAIT AGRICOLE DE LA MRC	16
1.1 LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE	16
TABLEAU 3 - LES MUNICIPALITÉS ET LEUR POPULATION	
1.2 LA SUPERFICIE AGRICOLE	
TABLEAU 4 - LES SUPERFICIES AGRICOLES	
TABLEAU 5 - LES INCLUSIONS ET LES EXCLUSIONS À LA ZONE AGRICOLE	
1.3 LE NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES	22
TABLEAU 6 - L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ENTRE 2004 ET 2010	22
1.4 LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES	23
1.5 L'OCCUPATION DU TERRITOIRE AGRICOLE	24
TABLEAU 7 - LES SUPERFICIES EXPLOITÉES ET LE TAUX D'OCCUPATION	25
TABLEAU 8 - LE TAUX DE LOCATION DES TERRES AGRICOLES	26
1.5.1 LES TROIS SECTEURS DE LA ZONE AGRICOLE	26
1.5.2 LES AUTRES AIRES D'AFFECTATIONS EN ZONE AGRICOLE	28
1.6 LES FRICHES AGRICOLES	
TABLEAU 9 - LES TROIS TYPES DE FRICHES ET LEURS SUPERFICIES	32
1.7 LA PRODUCTION VÉGÉTALE	
TABLEAU 10 - L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES ENTRE 2004 ET 2010	34

1.8 LA PRODUCTION ANIMALE	36
TABLEAU 11 - L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES ENTRE 2004 ET 2010	37
1.9 LES REVENUS AGRICOLES	38
TABLEAU 12 - LES REVENUS MOYENS	39
1.9.1 LES REVENUS DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE	39
FIGURE 2 LES REVENUS DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE	40
1.9.2 LES REVENUS DE LA PRODUCTION ANIMALE	40
FIGURE 3 LES REVENUS DE LA PRODUCTION ANIMALE	41
1.10 LA VALEUR DES TERRES TRANSIGÉES	41
FIGURE 4 LA VALEUR MOYENNE DES TERRES TRANSIGÉES	42
1.11 L'ÂGE DES EXPLOITANTS ET LA RELÈVE	
TABLEAU 13 - LA DISTRIBUTION DES EXPLOITANTS SELON LEUR ÂGE	43
TABLEAU 14 - LE NOMBRE D'EXPLOITANTS DE LA RELÈVE ÉTABLIE SELON L'ACTIVITÉ	
PRINCIPALE	43
1.12 L'EMPLOI	
TABLEAU 15 - LA PROPORTION DES EXPLOITANTS AVEC UN TRAVAIL NON AGRICOLE	
RÉMUNÉRÉ	44
1.13 LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION	
TABLEAU 16 - LES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAISANT DE LA TRANSFORMATION À LA FE	
TABLEAU 17 - LES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES DE MISE EN MARCHÉ	
1.14 LA MULTIFONCTIONNALITÉ AGRICOLE	
1.14.1 LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE	
1.14.2 LES MILIEUX NATURELS	
1.14.3 L'AGROENVIRONNEMENT	
1.15 LES ÉVÉNEMENTS, LES ENTREPRISES PHARES ET LES INTERVENANTS	
1.16 LES AUTRES ÉLÉMENTS SOULEVÉS LORS DES CONSULTATIONS DES AGRICULTEU	
THE LEGACITIES ELEMENTS SOCIETES ESTIC DES SONOSETATIONS DES ACTIONETES	
2. LE DIAGNOSTIC	EC
2. LE DIAGNOSTIC	50
2.1 LE DYNAMISME AGRICOLE DE VAUDREUIL-SOULANGES	
2.2 LES CARACTÉRISTIQUES TERRITORIALES FAVORABLES À L'AGRICULTURE	
2.3 UN TERRITOIRE AGRICOLE SOUS PRESSION	
2.4 L'OUVERTURE À UNE DIVERSIFICATION	
2.5 Une zone agricole à différentes vocations	
TABLEAU 18 - LES DIFFÉRENTS SECTEURS EN ZONE AGRICOLE	
2.6 Une agriculture représentative des pays industrialisés et des territoi	
PÉRIURBAINS	
2.7 LES DISPARITÉS AGRICOLES ENTRE LES MUNICIPALITÉS	_
TABLEAU 19 - LES INDICATEURS DE PRÉCARITÉ AGRICOLE	62
TABLEAU 20 - LES INDICATEURS D'OPTIMALITÉ AGRICOLE	
2.8 LA SYNTHÈSE DES CONSTATS AGRICOLES DE LA MRC	65

TABLEAU 21 - LES FORCES, FAIBLESSES, POTENTIELS ET CONTRAINTES
3. LA VISION CONCERTÉE67
TABLEAU 22 - SYNTHÈSE DES CONCEPTS CLÉS, ORIENTATIONS ET AXES71
4. LE PLAN D'ACTION72
4.1 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION72
PLAN D'ACTION73
BIBLIOGRAPHIE77
ANNEXE A – LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES*79
ANNEXE B – LES PRODUCTIONS ANIMALES*85
ANNEXE C – LES REVENUS89
ANNEXE D – L'ÂGE DES EXPLOITANTS91
ANNEXE E – LES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES DE MISE EN MARCHÉ92
ANNEXE F – CONTENU DE DOCUMENTS CONCERNANT LA MRC DE VAUDREUIL- SOULANGES PERTINENT POUR LE PDZA93
PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE DE L'ARBRE ET DES BOISÉS (MRC)93
PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI (CLD)94
LA COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS STRATÉGIQUES DE LA PLAINE RURALE
LA COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS STRATÉGIQUES DE L'ÎLE-PERROT96
LA COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS STRATÉGIQUES DU CENTRE URBAIN
PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (CMM)97
POLITIQUE CULTURELLE (MRC)97
POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE (MRC)97
PLAN STRATÉGIQUE 2009-2014 SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DE
LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT (CRÉ)97
PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES ET DU
TERRITOIRE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT (CRÉ)98
PLAN DIRECTEUR DE L'EAU (COBAVER-VS)99

2 10	
200	
4.543	
300	
200	
5 MG	
6 Dec 10	
and the	
The St	
250	
MAN AND AND AND AND AND AND AND AND AND A	
1	
Section 18	
32	
Y	

ANNEXE G – LES PLANS	100
PLAN 1 - LOCALISATION DE LA MRC	101
PLAN 2 - LA ZONE AGRICOLE	102
PLAN 3 - LES SECTEURS DE LA ZONE AGRICOLE	103
PLAN 4 - LES FRICHES AGRICOLES	104
PLAN 5 - LES CHEMINS DE PAYSAGES ET LES LANIÈRES PATRIMONIALES	105
PLAN 6 - LE COUVERT FORESTIER ET LES MILIEUX HUMIDES	106

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFM Agence forestière de la Montérégie

ASC Agriculture soutenue par la communauté

CAAAQ Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire

québécois

CCA Comité consultatif agricole

CCAE Club-conseil en agroenvironnement

CLD Centre local de développement

COBAVER-VS Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges

CMM Communauté métropolitaine de Montréal

CRRNT Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

CPTAQ Commission de protection du territoire agricole du Québec

CRÉ Conférence régionale des élus ITC Inventaire des terres du Canada

LPTAA Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles

MAMOT Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

MAPAQ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MRC Municipalité régionale de comté

PAB Politique de l'arbre et des boisés

PALÉE Plan local pour l'économie et l'emploi

PDE Plan directeur de l'eau

PDSD Plan de développement social durable

PDZA Plan de développement de la zone agricole

PFNL Produits forestiers non ligneux

Plan métropolitain d'aménagement et de développement

PRDIRT Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire

REA Règlement sur les exploitations agricoles

SAR Schéma d'aménagement révisé

UPA Union des producteurs agricoles

UTM Unité thermique maïs

AVANT-PROPOS

Mise en contexte

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) identifie le plan de développement de la zone agricole (PDZA) comme « un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles »¹. Le PDZA est complémentaire aux autres documents de planification et implique la concertation des acteurs du milieu.

L'élaboration d'un PDZA contribue notamment à acquérir une connaissance plus pointue du territoire et des activités agricoles, créer une nouvelle dynamique de concertation entre les acteurs du milieu, d'établir un lieu d'échanges propice à la définition d'une vision concertée du développement de l'agriculture et de déterminer les meilleurs moyens d'exploiter pleinement le potentiel agricole et d'entreprendre des actions concrètes.

Le **PDZA** a pour but de :

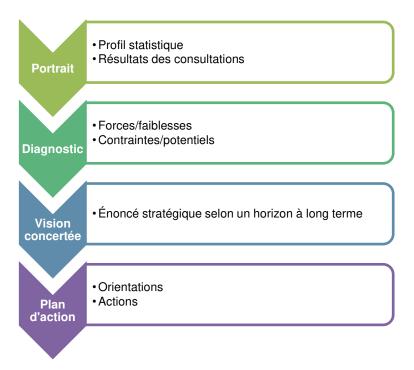
- Mettre en valeur les entreprises agricoles et leurs produits;
- Viser l'accroissement ou la diversification des productions, des produits, des modèles d'entreprise ou des modes de mise en marché;
- Favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture;
- Encourager le développement d'activités complémentaires telles que l'agrotourisme ou la transformation à la ferme.

La MRC de Vaudreuil-Soulanges a entrepris l'élaboration d'un PDZA pour l'ensemble de ses 23 municipalités. Cet outil de planification, visant spécifiquement la zone agricole, servira tout d'abord à faire la mise au point de la situation agricole, pour ensuite proposer des interventions concrètes contribuant au développement durable, à la pérennité et au rayonnement des activités agricoles de la MRC.

¹ Plan de développement de la zone agricole, Guide d'élaboration, MAPAQ, 2012.

Ce document comprend quatre grandes étapes : le portrait, le diagnostic, la vision concertée et le plan d'action. Basé sur diverses données statistiques et les résultats des consultations, le portrait permet de dresser le profil de la MRC en matière d'agriculture. À partir de ce portrait, le PDZA présente un diagnostic de la zone agricole qui correspond aux grands constats agricoles de la MRC. Ces constats sont traduits en forces, faiblesses, contraintes et potentiels. Alors que le portrait et le diagnostic présentent l'état d'une situation, la vision concertée et le plan d'action sont tournés vers l'avenir. À la suite de discussions, la vision concertée permet à la MRC de se doter d'une ligne directrice décrivant l'idéal agricole selon une optique prospective. Finalement, le plan d'action permet de proposer des moyens afin de répondre à certains problèmes et vise la valorisation ou le développement des activités et du territoire agricole.

Figure 1 Les étapes du PDZA



Une démarche orientée vers la concertation

Plusieurs intervenants sont sollicités par le PDZA et des mécanismes participatifs ont été mis en place afin de faciliter la concertation. Les paragraphes qui suivent expliquent quels sont les acteurs spécifiquement interpellés par l'élaboration du PDZA et comment la MRC compte s'y prendre pour les inclure dans sa démarche participative. Une figure explicative vient par la suite résumer l'ensemble de la démarche participative.

L'aménagement du territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

L'aménagement du territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges doit veiller sur l'organisation et le bon déroulement de chacun des mécanismes participatifs. Il assure également la coordination avec les différents acteurs impliqués, rédige le PDZA et demeure en communication avec les diverses personnes ressources afin d'assurer un suivi constant.

Le comité PDZA

Le comité PDZA inclut les membres du comité consultatif agricole (CCA) de la MRC auquel plusieurs invités ont été ajoutés (tableau 1). Le comité PDZA est donc un CCA élargi. Le CCA est composé d'une élue qui agit comme présidente du comité, d'un citoyen et de deux agriculteurs. Dans un premier temps, le CCA se prononce sur les thèmes à aborder au sein des différentes étapes du PDZA. Il a également le rôle de valider les livrables associés aux étapes du PDZA et de recommander ceux-ci au conseil de la MRC. Des représentants du MAMOT, du MAPAQ, de la CMM, de l'UPA et du CLD agissent en tant qu'invités au sein du comité PDZA. Ceux-ci ont le mandat de se prononcer sur le contenu et sur les livrables du PDZA et agissent principalement comme conseillers à l'égard des membres du CCA. Un autre élu est également sur le comité PDZA et agit soit comme invité ou à titre de président suppléant, s'il y a absence du président.

Tableau 1 - Liste des membres du comité PDZA

Nom	Titre	Membre du CCA	Invité
Aline Guillotte (présidente)	Maire de Sainte-Marthe	X	
De janvier à novembre 2013 Géraldine T. Quesnel (présidente)	Mairesse des Cèdres	Х	
Jean-Pierre Daoust (président suppléant)	Maire de Pointe-Fortune	Х	X
De janvier à novembre 2013 Patricia Domingos (présidente suppléante)	Mairesse de Sainte-Justine-de- Newton	Х	Х
André Marleau	Producteur agricole	Х	
Léo Hurtubise	Producteur agricole	Х	
Normand Chevrier	Citoyen	Х	
Stéphane Bégin	Conseiller en aménagement, MAMOT		Х
Mélissa Normandin	Conseillère en aménagement et développement rural, MAPAQ		Х
Sarah Landry	Conseillère en aménagement et développement rural, MAPAQ		Х
Vincent Robillard	Conseiller en recherche, CMM		Х
Évelyne Sorel	Conseillère à l'aménagement et en environnement, UPA de la Montérégie		Х
Marie-Loup Tremblay	Commissaire à l'industrie agroalimentaire, CLD Vaudreuil- Soulanges		Х
Louis-Marie Leduc	Producteur agricole et président du syndicat de l'UPA de Vaudreuil-Soulanges		Х

Tableau 2 - Calendrier des réunions du comité PDZA

Date	Sujets traités
21 février 2013	 Présentation des membres et du mandat du comité PDZA Présentation de ce qu'est un PDZA Présentation du plan de travail
25 avril 2013	 Retour sur les consultations des agriculteurs Présentation du portrait
4 juillet 2013	 Retour sur le portrait Présentation du diagnostic Réflexion sur la vision concertée
19 septembre 2013	 Retour sur le diagnostic Poursuite de la réflexion sur la vision concertée Proposition d'une activité participative
5 mars 2014	 Retour sur la vision concertée Présentation du plan d'action Préparation de l'activité participative
29 mai 2014	 Retour sur l'activité participative du 14 mars 2014 Validation du plan d'action révisé Présentation et validation du document final

Le comité de pilotage métropolitain de la CMM

Le comité de pilotage métropolitain est composé des représentants du MAPAQ, du MAMOT, de l'UPA et des MRC et agglomérations. Bien que la MRC de Vaudreuil-Soulanges réalise un PDZA couvrant ses 23 municipalités, elle est interpellée par le comité de pilotage métropolitain, car 11 municipalités font partie de la CMM. Or, ce comité a pour mandat principal de partager la vision et les objectifs métropolitains à l'égard de la mise en valeur du territoire et des activités agricoles. S'appuyant sur les recommandations du comité technique métropolitain sur l'élaboration des PDZA de la CMM, le comité de pilotage métropolitain aborde les enjeux agricoles métropolitains comprenant des thèmes communs affectant le territoire agricole à l'échelle métropolitaine. Au total, six enjeux agricoles métropolitains ont été identifiés :

- 1) Appui à la mise en œuvre des PDZA métropolitains;
- 2) Accessibilité aux terres agricoles pour la relève agricole;
- 3) Remise en culture des friches agricoles ou de terres sous-occupées;
- 4) Reconnaissance des fonctions sociales, environnementales et économiques de l'agriculture;
- 5) Mise en valeur des bois et des corridors forestiers métropolitains et protection des cours d'eau situés en zone agricole; et
- 6) Rentabilité des exploitations agricoles.

Ces enjeux ont été relevés lors de l'élaboration du plan d'action pour la mise en œuvre du PDZA de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Rencontre d'information et de consultation avec des agriculteurs

Pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges, la participation des agriculteurs à l'élaboration du PDZA est incontournable et devait se faire en amont du processus. En avril 2013, l'ensemble des exploitations enregistrées au MAPAQ a été convié à participer à l'une des deux rencontres d'information et de consultation tenues à Coteau-du-Lac et à Rigaud. Lors de ces rencontres, les agriculteurs présents ont été informés sur l'utilité et le contenu d'un PDZA, en plus de prendre connaissance de différentes statistiques en lien avec le territoire et les activités agricoles. Dans un deuxième temps, les agriculteurs ont pu se prononcer, à l'oral et par écrit, sur leurs besoins, leurs préoccupations et leurs aspirations. Les agriculteurs ont aussi été invités à répondre par écrit à une série de questions en lien avec différentes thématiques agricoles. À la fin de la rencontre, les participants ont également pu se prononcer, de façon orale, sur tout autre sujet agricole. Les éléments soulevés dans ces rencontres ont permis d'ajouter des informations d'origines qualitatives au portrait agricole.

Participation des représentants des municipalités

Des représentants des municipalités ayant une zone agricole ont également été rencontrés dans le cadre de l'élaboration du PDZA. Certaines informations liées au domaine agricole et issues du portrait agricole du PDZA ont d'abord été présentées aux participants. Ceux-ci ont pu, par la suite, communiquer les différentes réalités locales et les besoins des municipalités en matière de gestion des territoires agricoles.

Activité participative avec les acteurs du milieu



Crédit photo : MRC de Vaudreuil-Soulanges

Le 14 mars 2014, une vaste activité participative s'est tenue avec un grand nombre de participants provenant des milieux agricole, municipal et ministériel. Sur les 92 participants, 49 étaient des producteurs agricoles (53 %), 27 provenaient du milieu municipal (dont 22 % étaient des élus et 78 % étaient des fonctionnaires) et 16 représentaient des organismes ou autres intervenants (CMM, CLD, CRÉ, COBAVER-VS, UPA, MAPAQ, Agroparc Pont-Château).

Lors de cette journée, les participants étaient interpellés à venir « bâtir » le plan d'action du PDZA. Les intervenants avaient la possibilité de discuter de ces actions au sein de petits groupes mixtes et pouvaient se prononcer de manière individuelle par écrit. Cette activité a permis de mettre en contact différents acteurs qui travaillent de près ou de loin avec le milieu agricole, afin qu'ils puissent confronter leurs idées sur les différentes actions à envisager dans le cadre du PDZA. Les résultats obtenus lors de ces rencontres ont, notamment permis de prioriser, d'éliminer, de bonifier et ajouter certaines actions.

Rencontres techniques

Plusieurs rencontres techniques ont eu lieu avec le MAPAQ, le MAMOT, l'UPA, le CLD et la CMM. Ces rencontres se sont habituellement déroulées à la suite des réunions du comité PDZA et ont permis d'assurer un support, un partage d'expertises et un dialogue avec ces intervenants. L'équipe du COBAVER-VS a également été rencontrée à l'été 2013.

1. LE PORTRAIT AGRICOLE DE LA MRC

La section qui suit vise à présenter la situation agricole actuelle de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Les informations disponibles dans ce portrait proviennent de diverses statistiques, notamment du MAPAQ, de Statistique Canada et de la MRC, mais également de rencontres consultatives avec les agriculteurs, les professionnels des municipalités locales, ainsi qu'un organisme de bassins versants (COBAVER-VS). Les renseignements soulevés dans les prochains paragraphes permettront de mieux comprendre le contexte de l'agriculture dans la MRC, pour ensuite établir un diagnostic de la zone agricole.

1.1 Le contexte géographique et démographique

Le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges s'étend à l'ouest de l'île de Montréal, dans la région administrative de la Montérégie, au confluent de la rivière des Outaouais et du fleuve Saint-Laurent et à proximité de la province de l'Ontario. La MRC de Vaudreuil-Soulanges occupe un territoire de 855 km² et compte vingt-trois municipalités, dont onze font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Il s'agit de la plus grande MRC du Grand Montréal. Vaudreuil-Soulanges est traversée par des infrastructures de transport importantes, comme les autoroutes 20, 30 et 40, et les chemins de fer du Canadien National et du Canadien Pacifique. Quatre pipelines transportant du gaz naturel ou du pétrole traversent le territoire de la MRC, tout comme un grand nombre de lignes de transport d'énergie. La MRC est caractérisée à la fois par son caractère urbain et rural. En effet, la portion Est du territoire est davantage marquée par la fonction urbaine, notamment avec les municipalités comprises dans la CMM, alors qu'à l'Ouest c'est plutôt la vocation rurale qui prédomine. Cette dualité est une richesse pour la MRC qui peut compter sur la complémentarité de ces milieux. En ce sens, le milieu agricole peut profiter de la proximité d'un bassin important de consommateurs, ce qui permet potentiellement une distribution locale des produits agricoles et ainsi la maximisation de la rentabilité des exploitations agricoles de la région. Inversement, le milieu urbain bénéficie de la proximité aux exploitations agricoles en consommant des produits frais ayant été cultivés et préparés localement. (Voir en annexe - Plan 1 : Localisation de la MRC)

Comme le démontre le tableau 3, plus de 140 000 personnes habitent le territoire de la MRC en 2013. La MRC connaît une croissance démographique constante depuis les dernières décennies. En l'espace de 27 ans, la population a crû de 106 %. Les fluctuations démographiques sont cependant très variables d'une municipalité à l'autre. Les municipalités avec les croissances démographiques les plus importantes entre 1986 et 2013 sont Saint-Lazare (288 %) et Saint-Zotique (249 %). De façon générale, la croissance démographique s'est surtout effectuée dans les municipalités comprises dans la CMM et dans celles près du fleuve Saint-Laurent, à proximité de l'autoroute 20.

Tableau 3 - Les municipalités et leur population

	Années							
Municipalités						Variation		
·	1986	1991	1996	2001	2006	2011	2013	1986-2013
			Municipa	lités de l	а СММ			
Hudson	4 425	4 829	4 796	4 811	5 088	5 135	5 218	18 %
L'Île-Cadieux	115	140	121	125	128	105	103	-10 %
L'Île-Perrot	6 586	8 065	9 178	9 603	9 927	10 503	10 736	63 %
Les Cèdres	3 320	3 836	4 641	5 465	5 732	6 079	6 359	92 %
Notre-Dame-de- l'Île-Perrot	4 325	5 261	7 059	8 737	9 885	10 620	10 721	148 %
Pincourt	9 121	9 749	10 023	10 155	11 197	14 305	14 554	60 %
Pointe-des- Cascades	640	691	910	981	1 046	1 340	1 363	113 %
Saint-Lazare	5 065	9 055	11 193	13 953	17 016	19 295	19 671	288 %
Terrasse- Vaudreuil	1 665	1 744	1 977	2 061	1 985	1 971	1 987	19 %
Vaudreuil-Dorion	13 722	17 109	18 466	20 650	25 789	33 305	34 806	154 %
Vaudreuil-sur-le- Lac	675	876	928	964	1 290	1 359	1 348	100 %
		ı	Municipa	lités hor	s CMM			
Coteau-du-Lac	3 550	4 193	4 960	5 684	6 346	6 842	7 031	98 %
Les Coteaux	2 290	2 613	2 843	3 297	3 764	4 568	4 793	109 %
Pointe-Fortune	400	413	451	429	507	542	557	39 %
Rigaud	4 928	5 770	6 057	6 316	6 780	7 346	7 566	54 %
Rivière-Beaudette	1 045	1 292	1 381	1 450	1 720	1 885	1 960	88 %
Saint-Clet	1 125	1 388	1 524	1 613	1 725	1 738	1 731	54 %
Saint-Polycarpe	1 570	1 640	1 676	1 660	1 708	1 969	2 076	32 %
Saint-Télesphore	780	772	805	809	769	762	764	-2 %
Saint-Zotique	2 025	2 515	3 683	4 288	5 251	6 773	7 070	249 %
Sainte-Justine-de- Newton	860	926	934	843	929	973	936	9 %
Sainte-Marthe	1 055	1 056	1 090	1 131	1 080	1 075	1 096	4 %
Très-Saint- Rédempteur	480	570	662	643	733	863	914	90 %
MRC Vaudreuil- Soulanges	69 767	84 503	95 358	105 668	120 395	139 353	143 360	106 %

Source : Statistique Canada pour les années 1986 et 1991 et Institut de la Statistique du Québec pour les années 1996 à 2013

1.2 La superficie agricole

Près de 76 % du territoire de la MRC se trouve dans la zone agricole décrétée en vertu de la *Loi sur la protection du territoire agricole et des activités agricoles* (LPTAA). La proportion de la zone agricole dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges est plus importante que dans les MRC de la CMM (67 %), mais moins que dans l'ensemble de la Montérégie (86 %). La superficie totale de la zone agricole représente 65 000 ha répartis sur 17 des 23 municipalités. Les municipalités de L'Île-Cadieux, L'Île-Perrot, Pincourt, Pointe-des-Cascades, Terrasse-Vaudreuil et Vaudreuil-sur-le-Lac, toutes comprises dans la CMM, n'ont pas de superficies agricoles sur leur territoire. Le tableau 4 précise la proportion de la zone agricole pour chacune des municipalités. La zone agricole n'est cependant pas composée uniquement de superficies propices à l'agriculture. En effet, des bâtiments non agricoles et plusieurs infrastructures routières ou énergétiques y sont souvent compris. Certaines municipalités ont une vaste zone agricole occupée à plus de 88 % par des exploitations agricoles, détaillée dans les pages qui suivent.

Tableau 4 - Les superficies agricoles

Municipalités	Superficies totales (ha)	Superficies en zone agricole (ha)	Proportion de la zone agricole			
Municipalités de la CMM						
Hudson	2 170	1 289	59 %			
L'Île-Cadieux	60	0	0 %			
L'Île-Perrot	540	0	0 %			
Les Cèdres	7 760	7 185	93 %			
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	2 810	1 935	69 %			
Pincourt	710	0	0 %			
Pointe-des-Cascades	270	0	0 %			
Saint-Lazare	6 700	3 079	46 %			
Terrasse-Vaudreuil	110	0	0 %			
Vaudreuil-Dorion	7 280	4 047	56 %			
Vaudreuil-sur-le-Lac	140	0	0 %			
Coteau-du-Lac	4 680	3 384	72 %			
Les Coteaux	1 170	753	64 %			
Pointe-Fortune	800	585	73 %			
Rigaud	9 910	5 764	58 %			
Rivière-Beaudette	1 850	1 169	63 %			
Saint-Clet	3 930	3 841	98 %			
Saint-Polycarpe	7 010	6 758	96 %			
Saint-Télesphore	6 010	5 639	94 %			
Saint-Zotique	2 500	1 510	60 %			
Sainte-Justine-de-Newton	8 450	8 390	99 %			
Sainte-Marthe	7 960	7 815	98 %			
Très-Saint-Rédempteur	2 620	2 079	79 %			
MRC Vaudreuil-Soulanges	85 410	65 222	76 %			
MRC de la CMM	557 710	375 591	67 %			
Montérégie	1 113 100	953 402	86 %			

Source : CPTAQ

La superficie des zones agricoles varie grandement d'une municipalité à l'autre. Les municipalités des Cèdres, Saint-Polycarpe, Saint-Télesphore, Saint-Clet, Sainte-Justine-de-Newton et Sainte-Marthe ont plus de 90 % de leur territoire zoné agricole. Excluant les municipalités sans zonage agricole, Saint-Lazare (46 %), Hudson (51 %), Vaudreuil-Dorion (56 %) et Rigaud (58 %) sont les municipalités avec la plus faible proportion de

territoires agricoles. De façon générale, les municipalités hors CMM possèdent une superficie agricole plus importante. (*Voir en annexe - Plan 2 : La zone agricole*)

La zone agricole de la MRC a cependant évolué au cours des dernières années. Entre 1987 et 2010, plus de 200 ha ont été exclus de la zone agricole permanente. Ces exclusions peuvent avoir été faites lors de la révision de la zone agricole en 1990 ou ultérieurement. Comme l'illustre le tableau 5, la majorité des hectares exclus se trouvent dans la ville de Saint-Lazare. Seuls 7,5 hectares ont été inclus dans la zone agricole au cours des dernières années.

Tableau 5 - Les inclusions et les exclusions à la zone agricole

Municipalités	Inclusions à la zone agricole 1987-2010 (ha)	Exclusions à la zone agricole 1987-2010 (ha)	Bilan 1987-2010 (ha)
Hudson	0	49	-49
Les Cèdres	0	0,3	-0,3
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	0	25,4	-25,4
Pointe-Fortune	5,9	0	5,9
Saint-Clet	0	2	-2
Saint-Lazare	0	112,1	-112,1
Saint-Polycarpe	1,6	13,9	-12,3
Saint-Zotique	0	2,6	-2,6
Sainte-Marthe	0	9,3	-9,3
MRC Vaudreuil-Soulanges	7,5	214,6	-207,1
MRC de la CMM	392,4	934,3	-541,9
Montérégie	950,1	1 994,2	-1 044,1

Source : CPTAQ

La plupart des exclusions ont été justifiées selon deux motifs. Le premier est associé au faible potentiel pour l'agriculture en raison de la qualité moindre des sols, de la topographie ou encore des dimensions restreintes des terres.

L'occupation du sol par des usages non agricoles est le deuxième motif ayant justifié l'exclusion de parcelles sises en zone verte. C'est ainsi que certains espaces occupés complètement ou partiellement par des développements résidentiels, commerciaux,

récréatifs ou industriels situés à Vaudreuil-Dorion, aux Cèdres, à Saint-Lazare et à Rigaud ont été retirés de la zone agricole.

1.3 Le nombre d'exploitations agricoles

Le tableau 6 présente la variation du nombre d'exploitations entre 2004 et 2010. Il est intéressant de noter que le premier schéma d'aménagement de la MRC, réalisé en 1987, indiquait 850 exploitations agricoles sur le territoire. Les statistiques sont pour les années 2004 et 2010 et faisant suite aux rencontres avec les professionnels des municipalités, plusieurs participants ont mentionné que certaines exploitations avaient cessé leurs activités depuis.

Tableau 6 - L'évolution du nombre d'exploitations entre 2004 et 2010

Municipalités	Nombre d'exploitations agricoles 2004	Nombre d'exploitations agricoles 2010	Bilan
Coteau-du-Lac	31	28	-3 (-10 %)
Hudson	7	9	2 (+29 %)
Les Cèdres	43	39	-4 (-9 %)
Les Coteaux	2	2	0
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	11	12	1 (+9 %)
Pointe-Fortune	7	6	-1 (-14%)
Rigaud	47	45	-2 (-4 %)
Rivière-Beaudette	5	5	0
Saint-Clet	32	31	-1 (-3 %)
Saint-Lazare	17	19	2 (+12 %)
Saint-Polycarpe	54	49	-5 (-9 %)
Saint-Télesphore	45	43	-2 (-4 %)
Saint-Zotique	11	9	-2 (-18 %)
Sainte-Justine-de-Newton	48	44	-4 (-8 %)
Sainte-Marthe	65	60	-5 (-8 %)
Très-Saint-Rédempteur	18	16	-2 (-11 %)
Vaudreuil-Dorion	25	21	-4 (-16 %)
MRC de Vaudreuil-Soulanges	468	438	-30 (-6 %)
MRC de la CMM	3 420	3 137	-283 (-8 %)
Montérégie	29 877	28 433	-1 444 (-5 %)

Source: MAPAQ

Le tableau 6 indique une perte de 30 exploitations agricoles entre 2004 et 2010 pour l'ensemble de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Toutes les municipalités ont connu une diminution du nombre de fermes, à l'exception de Saint-Lazare, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et Hudson qui ont connu une légère hausse et Les Coteaux et Rivière-Beaudette où le nombre de fermes est demeuré inchangé.

1.4 Les caractéristiques physiques

Incluse dans l'écorégion des basses terres du Saint-Laurent, la MRC est caractérisée par une vaste plaine. On y retrouve cependant le massif rocheux du mont Rigaud et le plateau sableux de Saint-Lazare. Les sols de la MRC de Vaudreuil-Soulanges sont très favorables aux pratiques agricoles. En effet, selon l'*Inventaire des terres du Canada* (ITC), 94 % de la zone est composée de sols de type 1, 2 ou 3. Ces sols ont un potentiel qui varie de bon à excellent. Le 6 % restant est composé de sols de classes 4, 5, 6, 7 ou de sols organiques. La qualité des sols est fortement corollaire à l'emprise du zonage agricole.

Comme c'est généralement le cas dans l'ensemble de la Montérégie, le climat dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges est également bénéfique pour les différentes activités agricoles. On y retrouve un climat tempéré humide. La période sans gel varie entre 125 et 140 jours, tandis qu'elle est de 140 à 155 sur l'île Perrot et en bordure du fleuve Saint-Laurent. L'unité thermique maïs (UTM) est un autre indicateur de productivité et permet de caractériser le potentiel climatique pour la culture du maïs. La MRC a un nombre moyen d'unités thermiques maïs entre 2 700 et 3 000, dépendamment des municipalités. C'est à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot que le nombre d'UTM est le plus élevé avec 3 000, ce qui est optimal et signifie une saison longue et chaude. Il est également important de mentionner qu'aucune municipalité dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges n'est soumise à l'application du Règlement sur les exploitations agricoles (REA) qui limite la remise en culture de certaines terres, afin de protéger les eaux en surface. D'autres contraintes peuvent cependant freiner la remise en culture, notamment la présence de milieux naturels. La MRC a donc de bonnes prédispositions pour les activités agricoles. Toutefois, les effets découlant des changements climatiques, comme des événements climatiques extrêmes, des épisodes de stress hydrique ou la transmission de maladies jusqu'aujourd'hui peu présentes, pourront, dans le futur, influencer les rendements.

1.5 L'occupation du territoire agricole

Comme le démontre le tableau 7, plus de 75 % du territoire agricole était occupé par des exploitants agricoles en 2010. Ce taux d'occupation est comparable à celui des MRC de la CMM et légèrement supérieur à ce que l'on retrouve dans l'ensemble de la Montérégie. Le taux d'occupation est calculé en divisant la superficie totale exploitée avec la superficie de la zone agricole. De grandes disparités sont cependant observables entre les municipalités. En effet, on peut constater un faible taux d'occupation dans les municipalités de Saint-Lazare (24 %), Hudson (28 %) et Pointe-Fortune (41 %), alors qu'il excède 80 % dans les municipalités de Coteau-du-Lac (86%), Saint-Clet (94%), Saint-Polycarpe (93%), Saint-Télesphore (90%), Saint-Zotique (89 %), Sainte-Marthe (83 %) et Très-Saint-Rédempteur (90 %). Depuis 2004, la superficie exploitée totale a augmenté de 1 896 ha pour atteindre 49 233 ha en 2010. La superficie moyenne exploitée s'établit à 112 ha ce qui est semblable à ce que l'on retrouve en Montérégie (118 ha) et supérieur à la moyenne de toutes les MRC de la CMM (90 ha). Depuis 2004, seules les municipalités de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Hudson, Saint-Lazare, et Pointe-Fortune ont connu une baisse de leur superficie exploitée totale et moyenne.

Les faibles taux d'occupation dans la zone agricole, notamment dans certaines municipalités comprises dans la CMM, peuvent s'expliquer par la présence de plusieurs bâtiments et infrastructures non agricoles.



Crédit photo : MRC de Vaudreuil-Soulanges

Tableau 7 - Les superficies exploitées et le taux d'occupation

Municipalités	Superficies exploitées totales (ha)		Superficies moyennes exploitées (ha)		Taux d'occupation de la zone agricole	
	2004	2010	2004	2010		
Coteau-du-Lac	2 651	2 910	86	104	86 %	
Hudson	407	355	58	39	28 %	
Les Cèdres	5 185	5 210	121	134	73 %	
Les Coteaux	502	509	251	254	68 %	
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	1 198	1 195	109	100	62 %	
Pointe-Fortune	323	242	46	40	41 %	
Rigaud	4 088	4 265	87	95	74 %	
Rivière-Beaudette	670	745	134	149	64 %	
Saint-Clet	3 441	3 593	108	116	94 %	
Saint-Lazare	793	725	47	38	24 %	
Saint-Polycarpe	6 110	6 281	113	128	93 %	
Saint-Télesphore	4 897	5 059	109	118	90 %	
Saint-Zotique	1 312	1 336	119	148	89 %	
Sainte-Justine-de-Newton	6 100	6 364	127	145	76 %	
Sainte-Marthe	5 976	6 482	92	108	83 %	
Très-Saint-Rédempteur	1 808	1 860	100	116	90 %	
Vaudreuil-Dorion	1 876	2 102	75	100	52 %	
MRC Vaudreuil-Soulanges	47 337	49 233	101	112	76 %	
MRC de la CMM	274 096	282 627	80	90	75 %	
Montérégie	630 640	691 805	110	118	73 %	

Source : MAPAQ

Autant dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges que dans les MRC de la CMM et en Montérégie, il y a eu augmentation du taux de location des terres agricoles entre 2004 et 2010. Comme indiqué dans le tableau 8, en 2010, 48 % des terres dans Vaudreuil-Soulanges étaient louées. À l'exception des municipalités de Sainte-Justine-de-Newton et Très-Saint-Rédempteur, toutes les municipalités ont connu une hausse du taux de location. Le taux de location peut être un indicateur de la présence de propriétaires non agriculteurs. Les statistiques relatives au taux de location doivent cependant être interprétées avec prudence, car il est courant pour un propriétaire de louer ses terres à sa propre entreprise agricole. Un fort taux de location ne doit donc pas nécessairement être considéré comme un manque de dynamisme agricole.

Tableau 8 - Le taux de location des terres agricoles

Municipalités	Taux de location			
	2004	2010		
Coteau-du-Lac	40 %	57 %		
Hudson	32 %	48 %		
Les Cèdres	30 %	50 %		
Les Coteaux	5 %	32 %		
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	20 %	44 %		
Pointe-Fortune	56 %	63 %		
Rigaud	43 %	46 %		
Rivière-Beaudette	19 %	29 %		
Saint-Clet	41 %	64 %		
Saint-Lazare	51 %	63 %		
Saint-Polycarpe	21 %	42 %		
Saint-Télesphore	40 %	42 %		
Saint-Zotique	55 %	59 %		
Sainte-Justine-de-Newton	45 %	43 %		
Sainte-Marthe	38 %	49 %		
Très-Saint-Rédempteur	38 %	28 %		
Vaudreuil-Dorion	44 %	69 %		
MRC Vaudreuil-Soulanges	37 %	48 %		
MRC de la CMM	35 %	44 %		
Montérégie	36 %	46 %		

Source : MAPAQ

1.5.1 Les trois secteurs de la zone agricole

Étroitement lié aux caractéristiques physiques de la MRC, le schéma d'aménagement révisé (SAR) différencie trois secteurs au sein de la zone agricole : le secteur dynamique, le secteur viable et les îlots déstructurés. Ces secteurs, identifiés au plan 3, impliquent une occupation différente des territoires agricoles.

1.5.1.1 Le secteur dynamique

Le secteur dynamique correspond aux sols à haut potentiel agricole, c'est-à-dire de classes 1, 2 et 3 selon l'ITC. Ce secteur comprend la grande majorité des fermes de la MRC et est caractérisé par une agriculture dynamique et productive. Le secteur

dynamique représente environ 75 % de l'ensemble de la zone agricole. On y retrouve une agriculture surtout conventionnelle principalement représentée par les grandes cultures et l'élevage d'animaux.

1.5.1.2 Le secteur viable

Le secteur viable correspond à environ 25 % de la zone agricole de la MRC et fait référence aux sols à potentiel plus faible (classes 4, 5, 6 et 7). Le rendement agricole y est moins élevé, mais les activités agricoles n'y sont néanmoins pas inexistantes. On y retrouve notamment des activités acéricoles et d'élevage de chevaux. Le couvert forestier est également plus important dans ce secteur.

1.5.1.3 Les îlots déstructurés

Trente-six îlots déstructurés sont présents sur le territoire de la MRC, dont 22 sont situés sur le territoire de la CMM. Ces îlots représentent de petites superficies comprenant des usages non agricoles qui sont irrécupérables pour des fins agricoles. L'usage résidentiel est le plus courant au sein de ces îlots. L'ensemble des îlots déstructurés occupe une superficie de 370 ha. Ces îlots ne sont pas issus d'un recours à l'article 59 de la LPTAA qui permet à une MRC de faire une demande à portée collective afin de déterminer les conditions d'implantations d'usages résidentiels en zone agricole. Trois critères ont permis de délimiter les îlots déstructurés :

- Entités de faibles dimensions occupées totalement ou en grande partie par des bâtiments ou des usages résidentiels ou commerciaux ou industriels. Leur occupation intensive par l'un ou l'autre de ces usages ne permettrait pas de les retourner à l'agriculture;
- Entités ne comprenant aucune exploitation agricole et peu ou pas de superficies en culture;
- Les entités résidentielles comprennent un minimum de huit habitations érigées sur des lots d'une largeur réduite (environ 30 à 60 mètres) et alignées le long de chemins ou de rues existantes au moment de l'entrée en vigueur du présent SAR. (Voir en annexe - Plan 3 : Localisation de la MRC)

1.5.2 Les autres aires d'affectations en zone agricole

Plusieurs aires d'affectation identifiées au SAR sont situées à même la zone agricole décrétée. Certaines de ces aires impliquent l'utilisation de la zone agricole à d'autres fins que l'agriculture. Outre les aires décrites ci-dessous et les usages non agricoles qu'elles peuvent impliquer, des carrières, des sablières, des commerces, des habitations et autres sont également présents de manière ponctuelle sur le territoire agricole de la MRC. Ces usages peuvent avoir été implantés avant l'entrée en vigueur de la LPTAA ou avoir bénéficié d'une autorisation de la CPTAQ.



Crédit photo : Isabelle Parson

1.5.2.1 L'aire agricole-équestre

Une partie du secteur viable, chevauchant les municipalités de Sainte-Marthe et de Saint-Lazare, est identifié comme étant une aire d'affectation agricole équestre. La culture du sol n'a jamais été très présente dans cette aire et celle-ci est principalement dédiée aux activités équestres.

Cette superficie est caractérisée par un couvert forestier important et occupe approximativement 800 ha. Avec l'autorisation de la CPTAQ, la construction résidentielle est permise, mais seulement si accompagnée d'une écurie privée ou d'une écurie communautaire. Le SAR précise que les terrains doivent avoir minimalement 7 430 m² pour une habitation rattachée à une écurie communautaire et 10 000 m² pour une habitation avec une écurie individuelle. Ces normes sont issues du SAR et les municipalités concernées peuvent avoir une réglementation plus sévère.

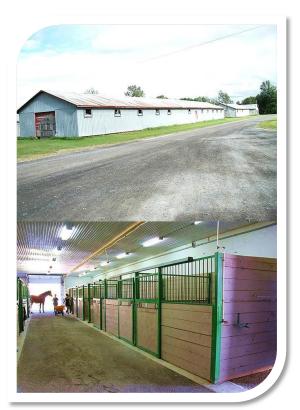
Cette aire d'affectation semble unique dans le contexte législatif actuel et un article publié en 2003 (alors que l'aire agricole-équestre demeurait un projet) faisait état de ce contexte particulier. On y mentionnait que :

« plusieurs municipalités possédant des problématiques particulières se butent à une application de la Loi qui se montre peu compréhensive des réalités locales. Le cas de Saint-Lazare et de son projet de zone agroéquestre illustre bien cette situation. L'agriculture est toujours demeurée marginale à cet endroit, par contre l'activité équestre y est florissante en raison du cadre boisé que la municipalité offre. Une reconnaissance de ce particularisme permettrait de mettre en valeur une zone agricole inutilisée et possédant des boisés d'intérêt écologique qui pourraient techniquement être coupés sans aucune contrainte advenant un projet agricole »².

Le bilan de la zone agricole-équestre est plutôt mitigé, car seule la portion dans la ville de Saint-Lazare s'est concrétisée. Pour la municipalité de Sainte-Marthe, un projet d'habitations accompagnées d'écuries privées s'est vu refusé par la CPTAQ et autres tribunaux, malgré sa conformité avec les règlements en vigueur.

1.5.2.2 L'aire récréative

Le SAR identifie certaines aires récréatives en zone agricole. Ces aires sont destinées aux activités liées au plein air et aux sports extérieurs. L'aire récréative de Pont-Château, située à Coteau-du-Lac, est spécifiquement associée au milieu agricole. Les expositions agricoles, les activités liées à la promotion et à l'éducation du secteur agroalimentaire y sont spécifiquement autorisées au SAR. Dans les faits, cet endroit est principalement occupé par le Centre des Moissons qui y offre une formation équine. Les autres aires récréatives en zone agricole sont, pour la plupart, occupées par des terrains de golf. Ces aires récréatives totalisent près de 300 ha.



Crédit photo : Agroparc Pont-Château

MRC de Vaudreuil-Soulanges | Plan de développement de la zone agricole

² L'émergence des stratégies de développement des espaces agricoles périurbains : le cas des municipalités de banlieue de la région métropolitaine de Montréal, Dumoulin et Marois. Revue canadienne des sciences régionales, Vol. 26, no 2 et 3, 2003.

1.5.2.3 L'aire d'affectation du mont Rigaud



Crédit photo : MRC de Vaudreuil-Soulanges

Le mont Rigaud contient des zones agricoles. Celles-ci se situent dans les municipalités de Sainte-Marthe, Très-Saint-Rédempteur et Rigaud. Bien que les activités agricoles soient autorisées, plusieurs dispositions spécifiques sont applicables, notamment quant à la coupe d'arbre et à la protection des plans d'eau. Environ 35 % du mont Rigaud est zoné agricole, soit 1 500 ha.

1.5.2.4 L'aire de conservation type 2

Présentant un intérêt écologique, une aire de conservation identifiée par le SAR se trouve dans la ville de Saint-Lazare, dont 75 ha sont inclus dans la zone agricole. En plus des activités agricoles, des aménagements récréatifs légers sont possibles. Cette aire implique des dispositions particulières sur la coupe d'arbre. La Ville de Saint-Lazare est propriétaire de la majeure partie de cette aire et aucune activité agricole n'y est actuellement pratiquée.

1.5.2.5 L'aire industrielle du complexe intermodal

Bien que toujours inclus dans la zone agricole permanente, plusieurs lots dans la municipalité des Cèdres sont dédiés aux activités reliées à la logistique. Il est prévu que cette aire de plus de 300 ha accueille



Crédit photo : MRC de Vaudreuil-Soulanges

un complexe intermodal qui permettra une meilleure distribution des marchandises dans la région de Montréal et de l'est du Canada. En attendant que le projet soit complété, certaines terres sont toujours cultivées. On y retrouve des céréales et protéagineux, mais également des superficies dédiées à l'horticulture ornementale.

1.5.2.6 L'aire d'affectation publique du canal de Soulanges



Crédit photo : MRC de Vaudreuil-Soulanges

Située dans la municipalité des Cèdres, de part et d'autre du canal de Soulanges et à proximité de l'autoroute 30, une affectation publique en zone agricole est identifiée par la MRC. Cette aire comprend des superficies en culture de céréales et protéagineux, mais le SAR indique que les sentiers de randonnée, les espaces verts et les usines d'épuration y sont spécifiquement autorisés. Hydro-Québec est propriétaire de la plupart des 130 ha de cette aire. Il est également intéressant de noter que l'emprise du canal de Soulanges dans la municipalité des Cèdres est aussi en zone agricole.

1.5.2.7 L'aire résidentielle para-urbaine

La Ville d'Hudson comprend une aire para-urbaine qui renferme des habitations et un terrain de golf. Cette aire, qui occupe un peu moins de 300 ha, demeure dans la zone agricole permanente, mais a bénéficié d'une autorisation de la CPTAQ.

1.6 Les friches agricoles

Selon une étude par photo-interprétation réalisée par Géomont, spécifiquement pour le PDZA, près de 1 600 ha en zone agricole sont des friches (plan 4). Pour la réalisation de cette étude, une friche correspond à une superficie d'au moins 0,5 ha en zone agricole ayant déjà servi à des fins agricoles, mais qui est actuellement non occupé par des activités culturales ou d'élevage, sans entretien visible et où la végétation tend à évoluer vers la forêt. Comme le démontre le tableau 9, trois types de friches agricoles ont été identifiés: herbacée, arbustive et arborée. Plusieurs raisons peuvent justifier la présence de friches : par exemple, la spéculation foncière, la présence de sols moins bons ou simplement l'abandon des activités agricoles. (Voir en annexe - Plan 4 : Les friches agricoles)

Le territoire agricole comprend également quelques bâtiments actuellement inoccupés. Ces bâtiments servaient jadis à la transformation alimentaire, ou encore à des fins industrielles non liées au secteur agroalimentaire. On retrouve notamment un ancien abattoir dans la municipalité des Cèdres inopérant depuis 2008.

Tableau 9 - Les trois types de friches et leurs superficies

Municipalités	Superficie herbacée (ha)	Superficie arbustive (ha)	Superficie arborée (ha)	Total	Proportion de la zone agricole			
Municipalités de la CMM								
Hudson	40,3	42,3	0,9	83,5	6,5 %			
Les Cèdres	83,3	70,5	5,2	159	2,2 %			
Notre-Dame-de- l'Île-Perrot	55,6	52,3	2	109,9	5,7 %			
Saint-Lazare	120,7	137,4	25,9	283,3	9,2 %			
Vaudreuil-Dorion	110,4	128,4	19,4	258,2	6,4 %			
Total CMM	410,3	430,9	53,4	893,9	5,1 %			
	Municipalité hors CMM							
Coteau-du-Lac	0,7	7,3	0	8	0,2 %			
Les Coteaux	28,3	46,7	16,7	91,7	4,7 %			
Pointe-Fortune	18	13,7	4,2	35,7	6,1 %			
Rigaud	78,8	79	12,8	170,6	3 %			
Rivière-Beaudette	6,1	16	3,7	28,8	2,2 %			
Saint-Clet	1,1	2	3,6	6,7	0,2 %			
Saint-Polycarpe	0	4,6	0,7	5,3	0,1 %			
Saint-Télesphore	25,5	41,6	14	81,1	1,4 %			
Saint-Zotique	8,7	2	0	10,7	0,7 %			
Sainte-Justine-de- Newton	65,7	109,5	7,9	183,1	2,2 %			
Sainte-Marthe	30,1	28,2	9	67,3	0,9 %			
Très-Saint- Rédempteur	7,8	9,2	0	17	0,8 %			
Total hors CMM	270,8	359,8	72,6	703,1	1,5 %			
Total	681,1	790,7	126	1 597,8	2,5 %			

Source : Géomont

Avec les données du tableau 9, on peut constater que 56 % des friches agricoles de la MRC sont situées dans les quatre municipalités de la CMM ayant un territoire agricole. Les municipalités ayant le plus de superficies en friches sont Saint-Lazare et Vaudreuil-Dorion. Certaines municipalités ont une proportion plutôt élevée de terres en friches par

rapport à la superficie totale de leur zone agricole. C'est le cas de Saint-Lazare (9,2 %), Hudson (6,5 %), Vaudreuil-Dorion (6,4 %), Pointe-Fortune (6,1 %), Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (5,7), Les Coteaux (4,7 %) et Rigaud (3 %). Pour la municipalité des Coteaux, la grande majorité des superficies en friches sont situées sur des terres appartenant aux chemins de fer Canadien National. Les municipalités de Coteau-du-Lac, Saint-Clet, Saint-Polycarpe, Saint-Zotique, Sainte-Marthe et Très-Saint-Rédempteur ont, quant à elles, moins de 1 % de zone agricole en friche.

1.7 La production végétale

La production végétale est une partie importante de l'agriculture de Vaudreuil-Soulanges. En effet, 70 % des exploitations déclarent une production végétale comme activité principale. Au total, c'est 87 % de la zone agricole exploitée de la MRC qui est en culture, soit 42 900 ha. Le tableau 10 fait état des superficies dédiées aux principales productions végétales ainsi que le nombre d'exploitations qui déclarent des revenus pour celle-ci. Le tableau comprend des données de 2004 et 2010, permettant de constater l'évolution des différentes productions au cours des dernières années. Pour chacune des statistiques, la MRC de Vaudreuil-Soulanges est mise en comparaison avec l'ensemble de la Montérégie et les MRC de la CMM. Les statistiques détaillées pour chacune des municipalités sont disponibles à l'annexe A.

Tableau 10 - L'évolution des productions végétales entre 2004 et 2010

Territoires	Superficie (ha)			Exploitations				
101111511155	2004	2010	Variation	2004	2010	Variation		
Céréales et protéagineux								
MRC de Vaudreuil-Soulanges	30 598	32 677	7 %	281	268	-5 %		
MRC de la CMM	161 713	178 117	10 %	1 683	1 599	-5 %		
Montérégie	378 556	400 989	6 %	3 892	3 699	-5 %		
Légumes								
MRC de Vaudreuil-Soulanges	2 369	2 839	20 %	58	73	26 %		
MRC de la CMM	16 712	13 618	-19 %	289	274	-12 %		
Montérégie	378 556	400 989	-7 %	1 991	1 931	-3 %		
	Fou	rrages						
MRC de Vaudreuil-Soulanges	5 639	5 118	-9 %	76	83	9 %		
MRC de la CMM	39 285	33 920	-14 %	387	429	11 %		
Montérégie	93 849	87 542	-7 %	732	973	33 %		
He	orticulture	e ornemei	ntale					
MRC de Vaudreuil-Soulanges	1 160	943	-19 %	13	17	31 %		
MRC de la CMM	1 690	1 544	-4 %	101	124	23 %		
Montérégie	2 753	2 538	-8 %	536	641	16 %		
	Cultur	e abritée						
MRC de Vaudreuil-Soulanges	10	11	10 %	29	23	-21 %		
MRC de la CMM	110	114	4 %	281	214	-24 %		
Montérégie	77	77	0 %	211	186	-12 %		
	Acér	iculture						
MRC de Vaudreuil-Soulanges	757	1 029	36 %	29	30	4 %		
MRC de la CMM	5 243	6 592	26 %	201	202	0 %		
Montérégie	15 094	18 858	25 %	516	538	4 %		
Fruits								
MRC de Vaudreuil-Soulanges	41	81	98 %	12	21	75 %		
MRC de la CMM	4 656	4 577	-2 %	446	447	3 %		
Montérégie	31 333	46 453	48 %	526	578	11 %		
Autres productions végétales								
MRC Vaudreuil-Soulanges	122	229	88 %	15	28	87 %		
MRC de la CMM	1 986	2 116	7 %	81	120	48 %		
Montérégie	2 989	3 594	20 %	229	485	112 %		

Source : MAPAQ

La production de céréales et protéagineux est largement prédominante sur le territoire. Plus de 32 600 ha y sont dédiés, soit 76 % des superficies cultivées et 268 exploitations déclarent des revenus pour ce type de production. On observe pour Vaudreuil-Soulanges, mais également pour la Montérégie et la région de Montréal, une baisse des exploitations pour cette production, et une hausse des superficies en culture. Selon les statistiques du MAPAQ, 16 560 ha sont dédiés au maïs grain représentant 51 % des superficies de la catégorie « Céréales et protéagineux » et 39 % de l'ensemble des superficies cultivées. La production de soya occupe quant à elle 12 999 ha, ce qui représente 40 % des superficies de la catégorie « Céréales et protéagineux » et 30 % de l'ensemble des superficies en culture.

Les fourrages et les légumes occupent les deuxième et troisième rangs quant aux superficies dédiées à la production végétale. La MRC de Vaudreuil-Soulanges se démarque au niveau de la production de légumes. Alors que les superficies et les exploitations ayant des revenus pour la production de légumes étaient en baisse pour les territoires de la Montérégie et de la région de Montréal, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a, pour sa part, connu des hausses. Entre 2004 et 2010, la MRC a augmenté de 20 % ses superficies dédiées à la production de légumes et le nombre d'exploitants a augmenté de 26 %. La MRC de Vaudreuil-Soulanges se classe au premier rang parmi les MRC de la CMM pour ce qui est des superficies consacrées aux légumes. Ceci s'explique principalement par le fait que la MRC occupe un grand territoire et qu'une part importante de celui-ci est vouée à la production végétale. Les légumes frais occupent 31 % des hectares cultivés en légumes, alors que les légumes de transformation en occupent 69 %. Pour la production de légumes, la tendance est différente dans les MRC de la CMM et dans la Montérégie. En effet, la part de production de légumes frais y est plus importante, correspondant à 60 % pour les MRC de la CMM et à 56 % pour la Montérégie. Pour ce qui est des fourrages, les superficies ont diminué de 9 % tandis que le nombre d'exploitants associés à cette culture a augmenté de 9 %.

La MRC se distingue aussi pour l'horticulture ornementale en plein champ, car elle possède la plus grande superficie associée à cette culture parmi les MRC de la CMM. Les superficies associées à ce type de production ont toutefois diminué de 19 % entre 2004 et 2010. Le nombre d'exploitants pour cette culture a par contre augmenté de 31 % au cours de la même période. La Municipalité des Cèdres comporte à elle seule

57 % des superficies dédiées à cette production. La pépinière Cramer, surtout présente aux Cèdres, est l'une des plus grandes entreprises d'horticulture ornementale au Québec³.

À l'image de la Montérégie et des MRC de la CMM, le nombre d'exploitations déclarant des revenus pour les cultures abritées a diminué dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, alors que les superficies vouées à cette production sont restées sensiblement les mêmes. Pour ce qui est de l'acériculture, le nombre d'exploitants est resté stable entre 2004 et 2010, mais les superficies ont augmenté de 36 % dans Vaudreuil-Soulanges. La Municipalité de Sainte-Marthe possède plus de la moitié des superficies acéricoles.

Les superficies et les exploitants associés à la production de fruits ont connu une hausse marquée dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Bien que cette production demeure marginale dans la MRC, le nombre d'hectares a presque doublé en six ans et le nombre d'exploitants a augmenté de 75 % pour la même période. Le tiers des superficies consacrées à la production de fruits se situent dans la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, où on retrouve entre autres la ferme Quinn et le Verger Labonté. Les autres productions végétales ont également connu une hausse importante, à la fois des superficies et du nombre d'exploitants.

1.8 La production animale

On retrouve sur le territoire de la MRC 185 productions animales. La production de bovins laitiers est la plus importante, autant en nombre d'exploitations qui en déclarent des revenus qu'en nombre d'unités animales. La production de bovins de boucherie est la deuxième production animale la plus importante de la MRC. Le tableau 11 présente l'évolution de la production animale, selon les unités animales et le nombre d'exploitations entre 2004 et 2010. Encore une fois, les données sont mises en comparaison avec l'ensemble de la Montérégie et les MRC de la CMM et sont détaillées par municipalité à l'annexe B.

³ Suivez la route horticole, Gingras, Pierre. La Presse, édition du 11 mai 2013.

Tableau 11 - L'évolution des productions animales entre 2004 et 2010

Territoires	Uni	Unités animales		Exploitations		
10111131133	2004	2010	Variation	2004	2010	Variation
Bovins laitiers						
MRC de Vaudreuil-Soulanges	6 151	5 062	- 18 %	92	68	-26 %
MRC de la CMM	48 009	40 754	-15 %	661	481	-27 %
Montérégie	133 578	117 320	-12 %	1 653	1 295	-14 %
	Bovins d	e bouche	rie			
MRC de Vaudreuil-Soulanges	2 749	2 665	-3 %	63	48	-24 %
MRC de la CMM	17 103	18 408	-8 %	306	243	-21 %
Montérégie	57 089	54 249	-5 %	1 076	928	-14 %
	Vol	lailles				
MRC de Vaudreuil-Soulanges	3 394	3 105	-9 %	9	9	0 %
MRC de la CMM	17 931	23 556	31 %	83	98	18 %
Montérégie	64 252	77 237	20 %	318	382	20 %
	P	orcs				
MRC de Vaudreuil-Soulanges	900 à 950	800 à 850	-11 à -16 %	7	5	-29 %
MRC de la CMM	45 888	46 135	1 %	137	120	-12 %
Montérégie	236 787	279 728	18 %	752	681	-9 %
	Cho	evaux				
MRC de Vaudreuil-Soulanges	335	537	60 %	20	22	10 %
MRC de la CMM	2 491	3 149	26 %	108	127	18 %
Montérégie	3 226	4 780	48 %	163	215	32 %
Aut	res produ	ctions an	imales			
MRC Vaudreuil-Soulanges	350 à 450	150 à 200	-43 à -7 %	22	33	50 %
MRC de la CMM	2 071	1 255	-39 %	158	177	12 %
Montérégie	6 004	4 411	-27 %	352	362	3 %

Source : MAPAQ

Le tableau 11 fait ressortir la diminution du nombre d'exploitations de bovins laitiers entre 2004 et 2010. Cette situation est remarquée autant dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges que dans les MRC de la CMM et en Montérégie. La situation semble encore plus accentuée dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges et dans les MRC de la CMM. Entre 2004 et 2010, on compte 24 productions laitières en moins; une diminution de 26 % et le nombre d'unités animales a également chuté de 18 %.

La production de bovins de boucherie est dans une position semblable. En effet, 15 exploitations ont cessé cette production entre 2004 et 2010, soit une diminution de près

de 24 %. Les unités animales de la production de bovins de boucherie ont également baissé, mais de façon plus modeste avec 3 % en moins.

Le nombre d'exploitants déclarant des revenus pour la production de volaille est demeuré stable entre 2004 et 2010. Le nombre d'unités animales a cependant diminué de 9 %, alors qu'il y a eu une augmentation dans l'ensemble de la Montérégie et dans la région de Montréal.

Au sujet de la production porcine, contrairement à la Montérégie et aux MRC de la CMM, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a vu le nombre d'unités animales diminuer. Pour ces trois territoires, le nombre d'exploitations ayant une production porcine a également subi une baisse entre 2004 et 2010.

Toujours entre 2004 et 2010, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a connu une légère hausse du nombre d'exploitations ayant des activités agricoles liées aux chevaux. Le nombre de chevaux a cependant augmenté de façon considérable avec une hausse de 60 % en six ans. Il est également important de souligner que de nombreuses écuries sont présentes sur le territoire de la MRC, sans être enregistrées comme des exploitations agricoles. Selon le SAR, le nombre de chevaux est estimé à 5 000 dans la MRC.

Pour ce qui est des autres productions animales, le nombre d'exploitants a augmenté, mais les unités animales ont diminué. Cette situation est observable à la fois dans Vaudreuil-Soulanges, dans l'ensemble de la Montérégie et dans la région de Montréal. Parmi les autres productions animales, l'apiculture, la production de moutons, de chèvres, de sangliers, de bisons, de wapiti, de lamas et d'ânes sont présentes dans Vaudreuil-Soulanges.

1.9 Les revenus agricoles

Les revenus agricoles dans Vaudreuil-Soulanges ont totalisé près de 125 M\$ en 2010 (voir annexe C pour les revenus par municipalité). Les revenus par exploitation et par hectare cultivé demeurent cependant moindres dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges qu'en Montérégie et que dans les MRC de la CMM. Il existe également de grandes différences de revenus agricoles entre les municipalités. Par exemple, les revenus moyens étaient de près de 34 000 \$ à Pointe-Fortune, alors qu'il approchait 1 600 000 \$

à Saint-Zotique. Dans le cas de Saint-Zotique, une exploitation animale à grande échelle vient influencer grandement les revenus agricoles moyens.

Tableau 12 - Les revenus moyens

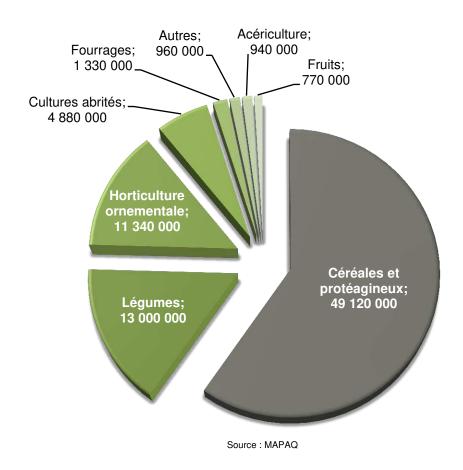
Territoires	Revenu moyen	Revenu moyen par hectare cultivé
MRC Vaudreuil-Soulanges	285 000 \$	2 900 \$
MRC de la CMM	363 000 \$	4 800 \$
Montérégie	420 000 \$	5 300 \$

Source: MAPAQ

1.9.1 Les revenus de la production végétale

En 2010, 66 % des revenus agricoles provenaient des productions végétales. La production végétale a généré plus de 82 M\$ en 2010. Comme le démontre la figure 2, plus de la moitié de ces revenus proviennent de la production céréalière et protéagineuse. La production de légumes arrive au second rang, suivi de l'horticulture ornementale, des cultures abritées, des fourrages, des autres types de production végétale, de l'acériculture et finalement des fruits. Entre 2004 et 2010, les revenus issus de la production végétale ont augmenté de 47 %. La MRC de Vaudreuil-Soulanges arrive au premier rang des MRC de la CMM pour ce qui est des revenus provenant de la production végétale. Malgré ceci, les revenus de la production végétale par hectare demeurent moins élevés dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges que dans l'ensemble de la Montérégie et que dans les MRC de la CMM. En effet, le revenu de la production végétale par hectare était de 1 900 \$ en 2010, alors qu'il était de 2 100 \$ en Montérégie et de près de 2 600 \$ dans les MRC de la CMM.

Figure 2 Les revenus de la production végétale



1.9.2 Les revenus de la production animale

Le bovin laitier est le type de production animale qui rapporte le plus de revenus dans la MRC. La figure 3 précise les revenus engendrés par les autres types de production animale. Entre 2004 et 2010, les revenus de la production animale ont augmenté de 19 % pour atteindre un total de plus de 42 M\$.

Figure 3 Chevaux: Autres: 1 060 000 1 320 000 Porcs: 1 760 000_ **Bovins** de boucherie; 5 410 000 Volailles; 12 270 000 Source: MAPAQ 1.10 La valeur des terres transigées

Les revenus de la production animale

Bovins laitiers; 20 590 000

La valeur moyenne des terres agricoles transigées a largement augmenté au cours des dernières années. Comme le montre la figure 4, la valeur moyenne transigée d'un hectare agricole était d'environ 3 600 \$ pour 1996-1997 alors qu'elle était de près de 15 600 \$ pour 2010-2011. La valeur moyenne des terres dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges est supérieure de 11 % à la moyenne de toutes les MRC de la CMM. Afin de déterminer la valeur moyenne des terres transigées, le quart des transactions comportant les valeurs à l'hectare les plus faibles et le quart des plus élevés ont été exclues. Les informations ont été comptabilisées par le Groupe AGECO à la demande du MAPAQ, à partir des données de La Financière agricole du Québec.

16 000 14 000 12 000 10 000 Vaudreuil-Soulanges 8 000 MRC de la CMM 6 000 4 000 Autres MRC 2 000 996-1997 998-1999 2004-2005 2008-2009 2010-2011 2000-200 2002-2003 2006-2007

Figure 4 La valeur moyenne des terres transigées

Source : Groupe AGÉCO et La Financière agricole du Québec

La valeur élevée des terres peut notamment s'expliquer par la spéculation foncière qui sévit sur plusieurs terres agricoles dans la MRC. La présence de spéculation a notamment été soulignée lors des consultations avec les employés municipaux. Cette situation serait particulièrement présente dans les municipalités comprises dans la CMM, mais aussi celles situées à proximité de l'autoroute 20. Lors des consultations des agriculteurs, le désir de freiner la spéculation foncière a largement été partagé et la valeur élevée des terres a été perçue majoritairement comme négative. En effet, le questionnaire distribué lors des consultations a révélé que 26 % des répondants percevaient la valeur élevée des terres agricoles comme positive, 48 % la considéraient négative et 26 % la trouvaient à la fois positive et négative. Bien que parfois perçue comme avantageuse d'un point de vue personnel, la valeur élevée des terres a surtout été identifiée comme néfaste pour le monde agricole dans son ensemble.

1.11 L'âge des exploitants et la relève

L'âge des exploitants agricoles peut s'avérer un bon indicateur de la situation de la relève agricole (voir l'âge des exploitants par municipalité à l'annexe D). Le MAPAQ définit la relève établie comme « tous les agriculteurs et agricultrices du Québec âgés de moins de 40 ans et possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole ».

Tableau 13 - La distribution des exploitants selon leur âge

Tranche d'âge	Nombre d'exploitants	Proportion
Moins de 40 ans	89	13 %
40 à 59 ans	385	56 %
60 à 79 ans	193	28 %
80 ans et plus	22	3 %

Source : MAPAQ

Comme l'indique le tableau 13, dans Vaudreuil-Soulanges, la proportion d'exploitants de moins de 40 ans est de 13 %. Selon Statistique Canada, l'âge moyen des exploitants agricoles était de 52 ans en 2011. Le tableau 14 permet de constater que les productions de la relève établie ne se distinguent pas particulièrement de celles de l'ensemble des exploitants agricoles de la MRC.

Tableau 14 - Le nombre d'exploitants de la relève établie selon l'activité principale

Activité principale	Nombre d'exploitants de la relève établie	Proportion
Céréales et protéagineux	39	51 %
Bovins laitiers	17	22 %
Légumes	4	5 %
Bovins de boucherie	3	4 %
Culture abritée	3	4 %
Fruits	3	4 %
Autres	8	10 %
Total	77	100 %

Source : MAPAQ

Plus de 50 % des exploitations de la relève établie ont comme activité principale la production de céréales et de protéagineux. La production de bovins laitiers est quant à elle l'activité principale de 22 % des exploitations de la relève établie.

En 2010, 29 % des exploitations désirant vendre dans les cinq prochaines années étaient sans relève dans Vaudreuil-Soulanges. La situation est semblable dans les MRC de la CMM (29 %) et en Montérégie (30 %). Depuis 2008, sept jeunes entreprises de Vaudreuil-Soulanges ont bénéficié d'une aide financière de la part du MAPAQ, via l'ancien programme d'appui à l'investissement des jeunes entreprises agricoles. Cette aide a soutenu le démarrage d'entreprises agricoles, ou encore la diversification des activités.

1.12 L'emploi

La main-d'œuvre employée au sein des exploitations agricoles est majoritairement de type familial. En effet, près de 94 % des exploitations agricoles de la MRC ont recours à une main d'œuvre familiale. Près de 25 % des exploitations ont cependant une main d'œuvre non familiale en provenance du Québec, alors que 6 % embauchent des travailleurs étrangers.

Comme le démontre le tableau 15, un bon nombre d'exploitants avaient, en 2011, des revenus provenant d'un travail non agricole.

Tableau 15 - La proportion des exploitants avec un travail non agricole rémunéré

Territoires	Moins de 20 h par semaine		20 h à 39 h par semaine		40 h et plus par semaine	
	Nombre d'exploitants	Proportion	Nombre d'exploitants	Proportion	Nombre d'exploitants	Proportion
MRC Vaudreuil- Soulanges	40	6 %	100	14 %	90	13 %
MRC de la CMM	310	6 %	775	16 %	560	11 %
Montérégie	675	7 %	1 690	16 %	1 190	12 %

Source : Statistique Canada

Une importante proportion de producteurs agricoles ont recours à d'autres revenus, autant dans notre MRC que dans les MRC de la CMM et que dans l'ensemble de la Montérégie. Au total, 13 % des exploitants de Vaudreuil-Soulanges vont même jusqu'à travailler 40 h et plus ailleurs que sur leurs exploitations agricoles.

1.13 La transformation et la commercialisation

Il existe sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges des exemples d'entreprises agroalimentaires, dont certaines de grande envergure. On retrouve notamment la Boulangerie Première-Moisson (siège social) à Vaudreuil-Dorion, les Viandes Premières à Vaudreuil-Dorion, les Endives JMS à Saint-Clet, les Moulins de Soulanges à Saint-Polycarpe, les brasseries Schoune à Saint-Polycarpe et Fleury-Michon, les Aliments Aquafuschia et Le Castor à Rigaud.

La transformation à la ferme est également une activité complémentaire qui était pratiquée par 21 exploitations en 2010, soit environ 5 % des exploitations de Vaudreuil-Soulanges. Bien que cela puisse paraître peu, le nombre d'exploitations faisant de la transformation à la ferme a presque doublé en trois ans. Les consultations ont permis de constater que la transformation à la ferme était perçue comme une avenue intéressante. Le désir d'avoir davantage d'entreprises de transformations sur le territoire de la MRC a d'ailleurs été un élément qui est ressorti de façon consensuelle lors des consultations des agriculteurs.

Tableau 16 - Les exploitations agricoles faisant de la transformation à la ferme

Territoires	Exploitations faisant de la transformation		
	2004	2010	
Coteau-du-Lac	1	1	
Les Cèdres	0	1	
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	3	3	
Pointe-Fortune	0	1	
Rigaud	2	4	
Saint-Clet	0	1	
Sainte-Justine-de-Newton	1	2	
Sainte-Marthe	2	5	
Saint-Lazare	1	0	
Très-Saint-Rédempteur	1	1	
Vaudreuil-Dorion	0	2	
MRC Vaudreuil-Soulanges	11	21	
MRC de la CMM	166	179	
Montérégie	351	326	

Source : MAPAQ

Outre la mise en marché de produits alimentaires via les supermarchés, la MRC de Vaudreuil-Soulanges peut compter sur six marchés publics dans les municipalités de Rigaud, Coteau-du-Lac, Saint-Lazare, Hudson, Vaudreuil-Dorion et L'Île-Perrot. Le fonctionnement de ces marchés est régi par chacune des municipalités ou par un organisme responsable. On retrouve également le Marché Gourmet, une coopérative d'agriculteurs qui offrent différents produits alimentaires via son site internet (www.marchegourmet.ca). Ce marché virtuel offre près de 700 produits provenant de plus de trente producteurs situés à moins de 100 km de Vaudreuil-Dorion. L'avènement de l'autoroute 30 facilite dorénavant la participation d'entreprises de la MRC au Circuit du Paysan et à la plateforme La Montérégie, le Garde-Manger du Québec.

L'agrotourisme, l'autocueillette, les kiosques à la ferme et la vente en marché public représentent des activités complémentaires pour les exploitations et permettent une mise en marché alternative des produits (voir les données détaillés à l'annexe E). Bien que ces moyens de mise en marché ne soient pas adaptés à tous les types de production, ils s'inscrivent généralement dans une optique de développement durable où le circuit court et l'achat local sont valorisés. Le tableau 17 démontre que ces méthodes de commercialisation demeurent peu fréquentes dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Les municipalités où ces moyens de commercialisation sont les plus fréquents sont Rigaud (12), Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (12) et Les Cèdres (11). Bien que ces activités complémentaires soient relativement marginales, elles ont connu une progression entre 2007 et 2010. Il est cependant important de préciser que les résultats suivants proviennent de la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles destinée au MAPAQ et que certains termes, notamment « agrotourisme », peuvent être interprétés différemment d'une personne à l'autre car ils ne sont pas définis de façon explicite. Les consultations des agriculteurs ont révélé que la plupart des participants voyaient les méthodes de commercialisation alternatives de façon positive, même si la plupart des productions présentes dans la MRC ne s'y prêtent pas nécessairement.

Tableau 17 - Les activités complémentaires de mise en marché

Territoires	Exploitations faisant de l'agrotourisme		Exploitations ayant un kiosque de vente à la ferme		Exploitations faisant de la vente en marché public		Exploitations offrant de l'autocueillette	
	2007	2010	2007	2010	2007	2010	2007	2010
MRC Vaudreuil- Soulanges	13	17	43	44	9	21	5	6
MRC de la CMM	176	170	403	501	71	97	92	99
Montérégie	253	215	579	640	285	353	216	246

Source : MAPAQ

1.14 La multifonctionnalité agricole

La multifonctionnalité est un concept de plus en plus en vogue dans différents domaines, et le milieu agricole n'y échappe pas. La multifonctionnalité agricole, c'est la reconnaissance d'une diversité de rôles attribuables aux activités et aux territoires agricoles. En effet, les territoires agricoles sont à la fois des milieux de vie et des lieux de production tout en s'inscrivant dans un espace naturel⁴. Le MAPAQ attribue trois grandes fonctions à l'agriculture, soit économique ou productive, sociale et environnementale.



Crédit photo : CLD Vaudreuil-Soulanges

Un projet agroforestier s'inscrivant dans une optique de multifonctionnalité de l'agriculture est actuellement en développement à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Ce projet vise la pratique d'activités agricoles selon un système intercalaire sur un terrain de 34 ha appartenant à la ville. L'objectif est d'intégrer arbres et cultures agricoles sur un même espace. Pour l'instant, cette superficie est identifiée comme étant en friche.

MRC de Vaudreuil-Soulanges | Plan de développement de la zone agricole

⁴ La multifonctionnalité : un regard neuf sur le territoire, Groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires, MAMROT, 2011.

Comme l'occupation des territoires et la production agricole ont été discutées dans les sections précédentes, il sera maintenant question des autres rôles assumés par les milieux agricoles.

1.14.1 Les paysages et le patrimoine



Crédit photo : Municipalité de Sainte-Marthe

ouest-est caractérisée par une vallonnée topographie présence de boisés et de champs qui permettent une diversité de paysages. Plusieurs des municipalités hors

CMM semblent cependant liées à l'unité montérégienne. Celle-ci est définie par une topographie plane et est composée de plaines propices aux activités agricoles.

De plus, la CMM identifie sur le territoire de la MRC le paysage d'intérêt métropolitain composé des bois et corridors forestiers



Selon une étude de la CMM, les

dans la CMM sont associées aux paysages de l'unité ouest⁵. L'unité

municipalités de la

Vaudreuil-Soulanges

MRC

comprises

et

la

Crédit photo : Municipalité de Saint-Polycarpe

métropolitains, de deux routes panoramiques (rue Main à Hudson; chemin de l'Anse, avenue Saint-Charles et route Lotbinière à Vaudreuil-Dorion, ainsi que le chemin Duhamel à Pincourt; boulevard 1er à Terrasse-Vaudreuil et boulevard Perrot à L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot) et les corridors routiers d'accès des autoroutes 20 et 40.

⁵ Le paysage métropolitain, Daniel Arbour et associés, Communauté métropolitaine de Montréal, 2004.

Le SAR identifie quant à lui vingt chemins de paysages présentant un intérêt panoramique et/ou esthétique (tunnel d'arbres, route étroite, panorama) et dont presque la totalité se situe en partie ou totalement en zone agricole. La consultation avec les professionnels de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot a notamment révélé que les citoyens étaient préoccupés par l'avenir des territoires agricoles qui contribuent à l'image bucolique de la ville.

Le SAR fait état de la disparition graduelle du patrimoine agricole et du piètre état des bâtiments restants. Le patrimoine agricole subsisterait surtout dans les secteurs où l'agriculture demeure plus artisanale. Le SAR répertorie également cinquante lanières patrimoniales. Ces lanières qui correspondent à des voies de circulation se trouvent pour la plupart dans la zone agricole. (Voir en annexe – Plan 5 : Les chemins de paysages et les lanières patrimoniales)

1.14.2 Les milieux naturels

Comme la vaste majorité du territoire de la MRC est en zone agricole, il n'est pas surprenant d'y trouver plusieurs milieux naturels d'intérêt. En effet, le territoire agricole de la MRC abrite en partie deux aires écologiques privées, soit la résidence Clark-Sydenham à la ville d'Hudson et le projet de conservation du ruisseau à Charette et de la baie Brazeau dans les municipalités de Pointe-Fortune et Rigaud. Comme mentionné plus tôt, le mont Rigaud est un élément dominant dans le paysage régional et une partie de celui-ci se situe dans la zone agricole permanente. L'organisme Nature-Action Québec a également acquis 110 ha sur le mont Rigaud dans la municipalité de Sainte-Marthe. Cette récente acquisition vise à protéger à perpétuité ce milieu naturel riche en biodiversité. La protection est également accompagnée d'un bail agricole, qui permet à une exploitation acéricole de poursuivre ses activités sur cet espace. Cette initiative a donc permis une conciliation entre protection et production agricole.

Plus de 23 300 ha de la MRC de Vaudreuil-Soulanges est sous couvert forestier, dont près de 15 000 ha sont en zone agricole. Les érablières potentielles représentent 28 % du couvert forestier, alors que la production acéricole occupe actuellement 8 % de cette superficie. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a identifié vingt-huit écosystèmes forestiers exceptionnels dans Vaudreuil-Soulanges et cinq sont situés entièrement en zone verte (dont trois sur le mont Rigaud). Entre 2004 et 2009, la MRC a

connu une diminution de plus de 470 ha de forêts en zone agricole, ce qui représente 48 % de l'ensemble des pertes forestières⁶. De plus, la CMM a répertorié des bois et des corridors forestiers métropolitains sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges qui sont en partie ou complètement situés en zone agricole. D'ailleurs, elle a fixé l'objectif métropolitain d'augmenter le couvert forestier à 30 %. Le couvert forestier en zone agricole demeure cependant rare dans certaines municipalités, notamment Saint-Clet, Saint-Polycarpe et Saint-Zotique.

La reconnaissance écologique de ces milieux forestiers s'est faite selon plusieurs critères, notamment l'âge et la diversité des espèces, la superficie du bois, la présence de cours d'eau, de milieux humides ou d'espèces fauniques, etc.

Selon une caractérisation réalisée en 2011, la MRC compte 1 700 ha de milieux humides en zone agricole. Lors des consultations, il a été soulevé que certains agriculteurs possèdent des terres agricoles comprenant des milieux humides. Réduisant le potentiel agricole de ces terres, les milieux humides deviennent à la charge des agriculteurs, même si ceux-ci n'y tirent pas de bénéfices directs. Selon Statistique Canada, 246 exploitations ont déclaré avoir des terres boisées ou humides totalisant 4 777 ha en 2011.

Une rencontre avec le COBAVER-VS, organisme de bassins versants de Vaudreuil-Soulanges, a permis de saisir les principaux enjeux liant les activités agricoles et l'eau. L'érosion des berges est le principal problème associé au cours d'eau agricole dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Plusieurs facteurs peuvent entraîner l'érosion des sols, mais c'est souvent le manque de végétaux et le défrichage excessif qui est en cause. La qualité de l'eau demeure un autre enjeu important. Les activités agricoles peuvent contribuer à la dégradation de l'eau, notamment avec le lessivage des terres pouvant survenir lors d'un événement pluvieux suivant l'épandage de fumier ou de pesticides. Plusieurs projets sont actuellement menés par cet organisme, notamment afin d'effectuer diverses caractérisations environnementales rattachées à la gestion de l'eau. Le COBAVER-VS joue également un rôle important au niveau de l'éducation et de la sensibilisation des agriculteurs.

⁶ Portrait des pertes de superficies forestières en Montérégie entre 2004 et 2009, Sokpoh, Kossim, Agence géomatique montérégienne, 2010.

Chaque année la MRC de Vaudreuil-Soulanges investit plusieurs milliers de dollars pour l'entretien des cours d'eau. Ces travaux visent essentiellement à améliorer le rendement agricole en enlevant les sédiments accumulés au fond des cours d'eau.

- En 2010, 13 km pour un investissement de 260 000 \$
- En 2011, 15 km pour un investissement de 425 000 \$
- En 2012, 25 km pour un investissement de 700 000 \$

(Voir en annexe - Plan 6 : Le couvert forestier et les milieux humides)

1.14.3 L'agroenvironnement

En plus d'apporter son lot d'avantages pour l'agriculteur, les pratiques agroenvironnementales ont des bénéfices pour l'ensemble de la collectivité : amélioration des sols et de l'air, meilleure cohabitation et protection de l'environnement.

Selon le MAPAQ, 65 % des exploitations agricoles de la MRC avaient en 2010 un plan agroenvironnemental de fertilisation, alors que 38 % avaient des pratiques de travail minimal du sol. La MRC de Vaudreuil-Soulanges compte environ cent haies brise-vent totalisant une quarantaine de kilomètres.

Le programme Prime-Vert du MAPAQ vise à informer et à soutenir les producteurs agricoles au sujet des bonnes pratiques agroenvironnementales. Au cours de l'année 2012-2013, un seul projet de culture couvre-sol d'hiver a été réalisé sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges, alors qu'il y en a eu un total de trente-cinq dans l'ensemble de la Montérégie-Ouest. Dix-huit projets de pratiques de conservation des sols et de l'eau ont bénéficié d'une aide du programme Prime-Vert dans la Montérégie-Ouest, mais aucun de ceux-ci ne se trouve dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Le nouveau programme Prime-Vert s'échelonnera de 2013 à 2018. La direction régionale du MAPAQ a eu pour mandat de développer un premier plan d'action de l'approche régionale (PAAR) en 2013-2014. Celui-ci a permis de financer une partie du projet de remise en culture à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot car il incluait l'enjeu de la baisse de biodiversité dans les secteurs agricoles intensifs et l'objectif d'augmenter l'espace disponible à son rétablissement et à son maintien. La seconde version du PAAR (2014-2016) comprend le financement d'un projet de piquetage des bandes riveraines dans la MRC coordonné par le COBAVER-VS. Finalement, l'approche interrégionale permettra d'effectuer une

journée de démonstration dans la MRC, à l'automne 2014, avec la Caravane de santé des sols qui vise à former les producteurs sur différents aspects liés au profil, à la perméabilité, à la stabilité structurale du sol, etc. Les consultations ont cependant soulevé que plusieurs agriculteurs avaient des pratiques agroenvironnementales sans nécessairement avoir recours à un programme du MAPAQ.

1.15 Les événements, les entreprises phares et les intervenants

Quelques événements se déroulant dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges peuvent contribuer au tourisme rural et améliorer la visibilité des produits et des activités agricoles de la MRC. C'est notamment le cas des concours hippiques de Saint-Lazare et Sainte-Justine-de-Newton, du Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges, des Seigneuriales de Vaudreuil-Dorion, du Festival de la tomate de Sainte-Marthe, du Festival des Couleurs de Rigaud et du Festival de la S.O.U.PE à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Comme brièvement mentionné plus tôt, un agroparc est situé dans la ville de Coteau-du-Lac et permet d'appuyer le rayonnement agricole de la région avec une diversité d'événements. Des cours liées à l'activité équine y sont notamment dispensées par le Centre des Moissons.

Plusieurs entreprises liées au domaine agricole se démarquent au niveau régional, soit par leurs produits ou par leur façon de faire. Voici donc, de façon non exhaustive, certaine de ces entreprises qui contribuent au dynamisme et à la diversité de l'agriculture dans la MRC :



Ferme coopérative Tourne-Sol: Innovante autant dans ses produits que dans son modèle d'entreprise, la ferme coopérative Tourne-Sol existe depuis 2004. Située dans la municipalité

des Cèdres, cette coopérative de travail loue près de cinq hectares où elle y cultive de façon biologique semences, légumes, fleurs, ail, fines herbes, et autres plantes. Cette entreprise fait également de la vente en marché public et propose des paniers selon le principe de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC).

Les fermes Longprés:

Également situées aux Cèdres, les fermes



Longprés produisent des grains biologiques à grande échelle. Cette entreprise commercialise également de l'huile de tournesol biologique, sous le nom des Huiles naturelles d'Amérique, en plus d'avoir son propre moulin.



L'entreprise Agri-Fusion 2000 : Il s'agit d'un autre exemple d'innovation dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges. L'entreprise cultive près de 2 500 hectares en grande culture dont la grande majorité est certifiée biologique. Ce qui est également unique pour cette exploitation, c'est le regroupement de trois agriculteurs à l'origine de cette entreprise. Les revenus et les dépenses des trois agriculteurs ont donc été mis en

commun, afin de mettre en place une coexploitation.

Agri-Fusion 2000 et Première Moisson, une autre entreprise ayant fait ses débuts dans la MRC, sont également impliqués dans Les Moulins de Soulanges qui fabrique une grande variété de farines.

Outre les agriculteurs, plusieurs intervenants sont actifs dans le milieu agricole. Par exemple, on retrouve quatre clubs-conseils en agroenvironnement offrant leur service sur notre territoire : Nova-Terre, GERA, CCAE du Suroît et Bio-Action. Comme présenté plus tôt, la MRC peut aussi compter sur le COBAVER-VS, un organisme de bassins versants œuvrant dans la gestion intégrée de l'eau et qui travaille étroitement avec le milieu agricole.

1.16 Les autres éléments soulevés lors des consultations des agriculteurs

Plusieurs préoccupations ont été partagées lors des séances de consultations. Ces éléments restent cependant difficilement quantifiables et contribuent à la dimension qualitative du portrait agricole.

Les participants ont notamment fait part de la cohabitation parfois difficile entre les usages en zone agricole. Les consultations avec les professionnels des municipalités

sont également venues confirmer cette situation. En effet, il a été évoqué que certains néoruraux se plaignent de nuisances engendrées par des activités agricoles, notamment l'épandage de fumier. Le partage de la route entre les équipements agricoles et les autres véhicules a également été indiqué comme pouvant entraîner une cohabitation difficile. Le désir que les activités agricoles prédominent davantage en zone agricole s'est donc fait sentir. Cette problématique se rapproche d'une autre qui a été largement discutée, celle du nombre élevé de contraintes à l'agriculture. En effet, le contexte législatif, autant municipal que provincial, a été identifié comme trop rigide pour le développement et le maintien des activités agricoles.

Les consultations avec les municipalités ont aussi fait valoir que certains citoyens percevaient de façon négative le milieu agricole, car certains ont le sentiment que les agriculteurs bénéficient de plus de droits notamment quant à la coupe d'arbres, contribuant ainsi à la dégradation de l'environnement. D'autres ont cependant soulevé que l'agriculture était bien perçue et qu'elle contribuait à la qualité des paysages.

Il a été noté que malgré qu'ils occupent une vaste portion du territoire, la représentativité des agriculteurs s'avère compliquée lorsque vient le temps de consulter la population. Les agriculteurs représentent moins de 1 % de la population de Vaudreuil-Soulanges, mais ils occupent et exploitent près de 60 % du territoire.

La population de Vaudreuil-Soulanges et même certaines municipalités ne seraient pas conscientes de la variété des produits agricoles présents sur le territoire.

La crainte de l'accaparement des terres par des étrangers est également ressortie lors des consultations. L'accaparement des exploitations agricoles par d'autres exploitants de la région a aussi été soulevé à la fois par les professionnels des municipalités que par les agriculteurs. Il arrive donc que des agriculteurs des municipalités voisines achètent des exploitations dans une municipalité, mais sans participer à la vie sociale et économique locale, ce qui serait une problématique importante pour les petites municipalités rurales de la MRC.

Malgré les différentes mesures en place, la pérennité du territoire agricole ne semble pas assurée et les participants ont évoqué le désir d'une protection accrue des terres. Vaudreuil-Soulanges a connu plusieurs changements au cours des dernières années et

les agriculteurs ressentent des pressions constantes sur la zone agricole. Un positionnement clair de la MRC sur l'avenir des activités et des territoires agricoles a aussi été demandé. En contrepartie, certaines municipalités ont souligné la sévérité de la CPTAQ quant aux demandes d'agrandissement des périmètres urbains.

Finalement, les participants ont soulevé l'apport bénéfique du prolongement de l'autoroute 30 sur le transport efficace des produits agricoles pour la transformation et la distribution.



Crédit photo : MRC de Vaudreuil-Soulanges

2. LE DIAGNOSTIC

Les données statistiques et les différentes consultations ont permis de dégager les différentes caractéristiques qui définissent l'agriculture de Vaudreuil-Soulanges. L'étape du diagnostic est déterminante, car c'est ici que doivent ressortir les grands constats propres à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, sur lesquels se baseront la vision concertée ainsi que le plan d'action. Les différents éléments soulevés permettront de définir les forces et faiblesses ainsi que les contraintes et potentiels caractérisant l'agriculture de Vaudreuil-Soulanges. Ceux-ci sont synthétisés à la fin de cette section au tableau 23. Il est important de préciser que ces constats sont formulés selon un point de vue agricole. Par exemple, la présence de milieux naturels en zone agricole peut s'avérer une contrainte pour l'agriculture, alors que d'une autre optique, il s'agirait plutôt d'un atout écologique important pour la MRC.

2.1 Le dynamisme agricole de Vaudreuil-Soulanges

Une des premières observations que l'on peut faire, c'est de reconnaître le dynamisme de l'agriculture dans Vaudreuil-Soulanges. Caractérisée par les productions conventionnelles, comme les exploitations laitières et les grandes cultures, la MRC peut compter sur plusieurs entreprises agricoles phares et une augmentation des superficies en culture est observée. La vitalité agricole de la MRC se traduit également par le taux élevé d'occupation de la zone agricole dans plusieurs municipalités. La MRC se distingue au niveau de l'importance des revenus de la production végétale qui procure 66 % des revenus agricoles, alors qu'elle représente 54 % des revenus dans la CMM et 39 % des revenus en Montérégie. Cette particularité explique en partie les revenus agricoles moyens et par hectare plus faible dans Vaudreuil-Soulanges que dans les MRC de la CMM et qu'en Montérégie. Bien que l'agriculture soit peu diversifiée, celle-ci demeure une activité économique d'importance dans la MRC.

2.2 Les caractéristiques territoriales favorables à l'agriculture

Tel que décrit dans le portrait, la MRC bénéficie de sols et d'un climat propices aux activités agricoles. De plus, les municipalités de la MRC ne sont pas concernées par le REA, ce qui facilite la remise en culture des friches. Ce contexte géophysique est un

atout de taille pour les activités agricoles et fait de Vaudreuil-Soulanges un endroit optimal pour l'agriculture. La MRC occupe également une position géographique stratégique qui comprend plusieurs axes de transport d'envergure, tel que les autoroutes 20, 30 et 40, faisant partie du réseau routier métropolitain, ce qui favorise le transport des marchandises et permet d'accéder à des bassins de population d'importance. Plusieurs milieux humides sont présents dans la zone agricole de la MRC, ce qui peut réduire les possibilités de développement pour un producteur agricole. Le couvert forestier peut également restreindre les activités agricoles, mais une partie de ce couvert constituerait cependant une opportunité pour le développement d'activités agricoles, notamment l'acériculture et les produits forestiers non ligneux (PFNL).

2.3 Un territoire agricole sous pression

D'autres facteurs viennent restreindre ou fragiliser les pratiques agricoles. On peut notamment penser à la présence de nombreux usages non agricoles dans la zone verte⁷ ou encore aux pressions d'urbanisation résultant d'une importante croissance démographique et de l'implantation d'infrastructures et d'équipements. Comme soulevé dans le portrait, le côtoiement de différents usages en zone agricole peut entraîner son lot de problèmes de cohabitation, notamment au niveau du partage de la route.

La spéculation foncière est également une problématique bien présente dans la MRC, ce qui rend difficile l'acquisition de terres agricoles et peut provoquer l'abandon de celles-ci. La spéculation foncière peut également contribuer au faible taux d'occupation de la zone agricole dans certaines municipalités. De façon générale, la valeur élevée des terres a été perçue comme néfaste pour l'agriculture de la MRC dans le cadre des consultations, même si elle peut s'avérer intéressante pour les propriétaires terriens. La valeur élevée des terres n'est cependant pas uniquement liée à la spéculation. Le positionnement géographique et le potentiel élevé des terres influencent également la valeur foncière du sol.

⁷ Pour le développement de l'agriculture, les usages non agricoles sont interdits en zone agricole depuis l'entrée en vigueur du SAR en 2004. Les usages non agricoles déjà existants en zone agricole sont donc devenus dérogatoires (au total 3 304 usages dérogatoires). Le SAR vise un contrôle sur les ajouts, agrandissements et changements d'usages à l'intérieur des bâtiments non agricoles ou non requis pour l'agriculture existant en zone agricole, limitant ainsi la pression sur les activités agricoles.

2.4 L'ouverture à une diversification

Malgré la présence marquée de la production laitière ainsi que des céréales et protéagineux, une croissance modeste de certaines productions a été observée au cours des dernières années. La production de légumes de transformation et l'acériculture, par exemple, ont gagné en popularité. Bien qu'encore très marginale, la production de fruits a aussi connu un bond impressionnant. La certification biologique dans Vaudreuil-Soulanges est également en progression et certaines entreprises agricoles de grandes tailles en possèdent une. La MRC a aussi connu une augmentation des méthodes de commercialisation alternatives et de transformation à la ferme. D'ailleurs, certaines expériences ont démontré que le regroupement des exploitants peut être un facteur de réussite pour la mise en marché des produits agricoles. On remarque donc une petite ouverture à la diversification des productions et de la commercialisation agricoles. Comme mentionnée dans le portrait, la MRC compte également plusieurs événements pouvant contribuer au rayonnement agroalimentaire du territoire, en plus des différentes initiatives visant la promotion des produits de la Montérégie (Garde-manger du Québec et Circuit du Paysan). Malgré tout, la méconnaissance des produits agricoles de la MRC subsisterait. La transformation des produits agricoles demeure sous-développée dans la MRC, et ce, malgré la présence de quelques bâtiments inoccupés en zone agricole.

2.5 Une zone agricole à différentes vocations

La zone agricole ne se limite pas aux superficies occupées par les activités agricoles. Comme démontré dans le portrait, la zone agricole de la MRC est composée d'une multitude d'usages et de caractéristiques physiques qui peuvent limiter, voir empêcher les activités agricoles sur plusieurs hectares. Le tableau 18 caractérise la zone agricole en présentant les secteurs occupés par des milieux naturels ou des friches, occupés par des activités agricoles ou encore des secteurs où l'agriculture est limitée ou impossible.

Tableau 18 - Les différents secteurs en zone agricole

Secteurs	Superficie (ha)	Proportion de la zone agricole			
Secteurs où l'agriculture est limitée					
Aire agricole-équestre	800	1,2 %			
Aires d'affectation du mont Rigaud	1 500	2,3 %			
Aire de conservation en zone agricole	80	0,1 %			
Total	2 380	3,7 %			
Secteurs où le développement non agricole est pe	ossible				
Aire industrielle du complexe intermodal	300	0,5 %			
Aire d'affectation publique du canal de Soulanges	130	0,2 %			
Total	430	0,7 %			
Secteurs où le retour à l'agriculture est peu envisa	ageable				
Aires récréatives	300	0,5 %			
Aire résidentielle para urbaine	300	0,5 %			
Îlots déstructurés	370	0,6 %			
Total	970	1,5 %			
Milieux naturels et friches					
Milieux humides	1 700	2,5 %			
Friches	1 600	2,5 %			
Couvert forestier	14 900	22,9 %			
Total	18 200	27,9 %			
Superficies occupées par des activités agricoles					
Céréales et protéagineux	32 700	50,1 %			
Fourrages	5 100	7,8 %			
Légumes	2 800	4,3 %			
Autres	8 600	13,2 %			
Total	49 200	75,4 %			

Sources : MRC et MAPAQ

L'aire agricole-équestre chevauchant Saint-Lazare et Sainte-Marthe, les aires d'affectation du mont Rigaud et l'aire de conservation située en zone agricole rendent difficiles certaines pratiques agricoles, même si l'agriculture n'y est pas totalement impraticable. En effet, l'acériculture et certaines activités d'élevage (notamment de chevaux) y sont possibles. Ces aires totalisent 2 380 ha, soit près de 4 % de l'ensemble de la zone agricole de la MRC.

Dans le cas de l'aire industrielle du complexe intermodal et de l'aire d'affectation publique du canal de Soulanges, plusieurs terres y sont actuellement en culture, mais le développement non agricole de ces parcelles pourrait se concrétiser au cours des prochaines années. Il est à préciser que l'aire d'affectation publique du canal de Soulanges, englobant l'usine d'épuration de la municipalité des Cèdres, les installations d'Hydro-Québec, ainsi que les îles du Saint-Laurent compris dans le Parc régional du Canal de Soulanges, est destinée surtout aux usages publics, comme les sentiers de randonnée, les espaces verts, les quais et les débarcadères. Ces deux aires représentent 430 ha, ce qui représente environ 1 % de la zone agricole.

Dans les îlots déstructurés, l'aire para-urbaine ainsi que les aires récréatives, le retour d'activités agricoles demeure peu envisageable. Ces aires totalisent approximativement 970 ha et représentent un peu moins de 2 % de la zone agricole. Comme mentionnés dans le portrait, les îlots déstructurés sont ceux identifiés au schéma d'aménagement révisé et ne résultent pas d'un recours à l'article 59 de la LPTAA.

Sur le territoire agricole de la MRC, plusieurs milieux naturels rendent les activités agricoles difficiles. On retrouve, par exemple, environ 1 700 ha de milieux humides, ce qui correspond à près de 3 % de la zone agricole. Comme identifié au tableau 17, le couvert forestier représente quant à lui près de 23 % de la zone agricole. Bien qu'il puisse y avoir certaines contraintes, les boisés peuvent accueillir quelques productions agricoles⁸. Les friches occupent 2,5 % de la zone agricole et offrent un bon potentiel pour le développement des activités agricoles.

Finalement, comme soulevé dans le portrait, plus de 75 % du territoire agricole est occupé par des activités agricoles avec une prédominance de la production de céréales et protéagineux.

2.6 Une agriculture représentative des pays industrialisés et des territoires périurbains

Les activités agricoles dans Vaudreuil-Soulanges reflètent bien l'agriculture des pays industrialisés où l'on observe une spécialisation et l'agrandissement continu des

⁸ Élevage de petits gibiers, acériculture, bleuets, amélanchier, champignons, thé du Labrador, etc. (Source: *Description et potentiel commercial des produits forestiers non ligneux*, Centre de développement des bioproduits Biopterre, site web consulté le 2 juin 2014).

exploitations. L'accroissement des exploitations est cependant accompagné d'une diminution du nombre de fermes. Cette diminution est plus marquée pour certains types de productions, notamment le bovin laitier et de boucherie. Plusieurs raisons peuvent expliquer la diminution du nombre de fermes, mais les différentes consultations ont révélé que l'achat de fermes par d'autres entreprises agricoles et le manque de relève seraient parmi les principales causes. La disparition de ces fermes peut avoir d'importantes répercussions sur la vitalité des plus petites collectivités. La perte d'exploitations agricoles implique souvent la diminution du nombre de familles, ce qui peut provoquer une réduction des services de proximité dans la municipalité.

L'agriculture en milieu périurbain est généralement associée aux caractères productivistes des activités agricoles, notamment avec la forte présence des grandes cultures⁹. Au cours des dernières années, ces territoires voient cependant émerger d'autres types d'agriculture, notamment biologique, et la multifonctionnalité agricole est de plus en plus mise en valeur. Bien qu'ayant de bonnes prédispositions pour les pratiques agricoles, les territoires agricoles doivent souvent faire face aux diverses pressions urbaines¹⁰. Le statut particulier de l'agriculture périurbaine, en plus d'être à proximité des marchés, aide à « atténuer les effets de l'étalement urbain, en plus de constituer une remarquable vitrine pour l'agriculture »¹¹. En faisant le bilan de l'agriculture de Vaudreuil-Soulanges, on peut constater que celle-ci ne fait pas classe à part et qu'elle est très représentative du contexte périurbain.

2.7 Les disparités agricoles entre les municipalités

Bien que la MRC de Vaudreuil-Soulanges soit caractérisée par des activités agricoles d'importance dans une grande proportion de son territoire, d'autres secteurs de la zone agricole ont une tout autre réalité. Afin de déterminer les municipalités où l'agriculture conventionnelle y est plus précaire, une grille composée de trois indicateurs a été créée. Ces trois indicateurs sont la diminution des superficies exploitées entre 2004 et 2010, un taux d'occupation de la zone agricole inférieur à 65 % et une zone agricole composée de 5 % de superficies en friches ou plus. Il a été déterminé que si une municipalité a

⁹ Les dynamiques des agricultures périurbaines autour de Montréal : défis et opportunités au service de la société métropolitaine, Bryant, R. Christopher. Institut de la Statistique du Québec, 2011. ¹⁰ IDEM.

¹¹ Politique de souveraineté alimentaire, MAPAQ, 2013.

deux ou trois de ces indicateurs, celle-ci est identifiée comme ayant un statut agricole plus précaire. Le tableau 19 indique la présence de ces indicateurs dans les municipalités.

Tableau 19 - Les indicateurs de précarité agricole

Municipalités	Diminution des superficies exploitées entre 2004 et 2010	Taux d'occupation de la zone agricole inférieur à 65 % en 2010	Plus de 5 % de la zone agricole en friche en 2010
	Municipalités	de la CMM	
Hudson	X	X	х
Les Cèdres			
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	X	Х	х
Saint-Lazare	Х	X	х
Vaudreuil-Dorion		х	х
	Municipalités	hors CMM	
Coteau-du-Lac			
Les Coteaux			
Pointe-Fortune	х	х	х
Rigaud			
Rivière-Beaudette		х	
Saint-Clet			
Saint-Polycarpe			
Saint-Télesphore			
Saint-Zotique			
Sainte-Justine-de-Newton			
Sainte-Marthe			
Très-Saint-Rédempteur			
Total	4	6	5

Source : MAPAQ

Le tableau permet de constater qu'à l'exception de la municipalité des Cèdres, toutes les municipalités de la CMM ayant une zone agricole sont identifiées comme ayant une

agriculture présentant des signes de précarité. Pour ce qui est des municipalités hors CMM, seule la municipalité de Pointe-Fortune possède plus de deux indicateurs. Plusieurs raisons peuvent justifier ce manque de vitalité, notamment la présence de sols moins propices à l'agriculture ou encore la spéculation foncière qui peut entraîner l'abandon des terres agricoles. Pour la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, l'isolement des autres municipalités ayant une zone agricole vient également influencer la vitalité agricole. En effet, il s'avère difficile pour un agriculteur établi hors de l'île Perrot d'y venir pour exploiter des terres compte tenu de la distance à parcourir pour y accéder.

Ces municipalités sont celles où l'agriculture est la plus dévitalisée, voire menacée. Ceci ne veut cependant pas signifier l'absence d'exploitations agricoles dynamiques. On peut par exemple penser aux vergers de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et à la présence d'activités récréatives et de vente de produits à la ferme. D'ailleurs, la production de fruits est surtout présente dans les cinq municipalités présentant tous les signes de précarité. Au total, 53 % des superficies dédiées à la production s'y trouvent. Ces municipalités comptent également 41 % des kiosques à la ferme. Finalement, il est important de mentionner que les villes d'Hudson, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et Saint-Lazare sont les seules municipalités de la MRC à avoir une augmentation du nombre d'exploitations agricoles entre 2004 et 2010. Cette augmentation s'explique par un déclin du nombre de productions animales, particulièrement les bovins de boucherie et les porcs, mais par une croissance importante dans les productions végétales, notamment les légumes, les fourrages et les cultures abritées à Saint-Lazare, l'acériculture à Hudson et les légumes et les fruits à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Ainsi, cet indicateur de précarité concerne surtout la moins grande prédisposition de ces milieux à vivre de l'agriculture intensive, fortement représentée ailleurs dans la MRC. Les producteurs de ces municipalités ont su tirer leur épingle du jeu en développant une certaine pluralité agricole, avec des entreprises de plus en plus nombreuses, de plus petite taille et axées sur les circuits courts.

D'autres indicateurs ont également été établis afin de déterminer les municipalités présentant des signes d'optimalité agricole. Ces indicateurs sont l'augmentation des superficies en cultures entre 2004 et 2010, un taux d'occupation de la zone agricole supérieur à 88 % et une zone agricole composée de moins de 1 % de friches. Si une municipalité a plus de deux indicateurs, celle-ci est identifiée comme ayant une situation

agricole optimale. Les municipalités concernées par ces indicateurs sont présentées au tableau 20.

Tableau 20 - Les indicateurs d'optimalité agricole

Municipalités	Augmentation des superficies exploitées entre 2004 et 2010	Taux d'occupation de la zone agricole supérieur à 88 %	Moins de 1 % de la zone agricole en friche
	Municipalité	s de la CMM	
Hudson			
Les Cèdres	Х		
Notre-Dame-de-l'Île- Perrot			
Saint-Lazare			
Vaudreuil-Dorion	X		
	Municipalité	s hors CMM	
Coteau-du-Lac	X		Х
Les Coteaux	Х		
Pointe-Fortune			
Rigaud	Х		
Rivière-Beaudette	Х		
Saint-Clet	Х	Х	Х
Saint-Polycarpe	X	X	X
Saint-Télesphore	X	X	
Saint-Zotique	Х	Х	Х
Sainte-Justine-de-Newton	Х		
Sainte-Marthe	Х		Х
Très-Saint-Rédempteur	Х	Х	Х
Total	13	5	6

Source : MAPAQ

Les municipalités qui ont plus d'un indicateur sont toutes situées hors de la CMM. Ces municipalités rassemblent plus de 61 % des superficies dédiées à la production de céréales et de protéagineux et plus de 72 % des superficies dédiées à la production de légumes.

Les indicateurs suggèrent une agriculture dynamique, mais certaines précisions doivent cependant être apportées. En effet, ces indicateurs ne signifient pas que l'agriculture y est dynamique en tous points. Par exemple, la problématique de la relève se manifeste néanmoins dans une municipalité qui présente des indicateurs d'optimalité agricole. Or, l'agriculture dynamique ne signifie pas qu'elle est exemptée de contraintes.

2.8 La synthèse des constats agricoles de la MRC

Le tableau 21 fait la synthèse des grands constats soulevés dans le diagnostic. Ceux-ci sont identifiés comme étant des forces, des faiblesses, des contraintes ou des potentiels. Les forces font ici référence aux atouts de la MRC en matière d'agriculture. Ce sont donc des éléments positifs qui caractérisent l'agriculture de Vaudreuil-Soulanges. Les faiblesses représentent, quant à elles, des caractéristiques plutôt négatives présentes sur le territoire de la MRC. Les potentiels sont des éléments sur lesquels le milieu agricole pourrait s'appuyer dans le futur. Il s'agit donc d'opportunités de développement. Inversement, les contraintes représentent certains aspects pouvant représenter des menaces et donc limiter les activités agricoles.



Crédit photo : MRC de Vaudreuil-Soulanges

Tableau 21 - Les forces, faiblesses, potentiels et contraintes

Forces	Faiblesses
Agriculture relativement dynamique caractérisée par des productions traditionnelles;	Taux d'occupation de la zone agricole faible à Pointe- Fortune, Hudson, Saint-Lazare et Vaudreuil-Dorion;
Conditions géophysiques optimales; Progression de certaines productions, notamment les légumes de transformation, les petits fruits et les produits biologiques; Présence marquée du milieu équestre; Taux d'occupation de la zone agricole élevé dans la plupart des municipalités; Augmentation des superficies en culture; Croissance de la certification biologique; Croissance des méthodes de commercialisation alternatives (vente à la ferme, marchés publics, etc.); Croissance de la transformation à la ferme; Présence d'entreprises agricoles phares; Non-assujettissement au Règlement sur les exploitations agricoles (REA).	 Agriculture peu diversifiée; Perte graduelle du patrimoine bâti agricole; Diminution du nombre d'exploitations agricoles, notamment pour les bovins laitiers et de boucherie; Relève, faible soutien et réseautage; Revenus agricoles plus faibles que dans les MRC de la CMM et qu'en Montérégie; Manque d'entreprises de transformation; Méconnaissance des produits agricoles locaux.
Contraintes	Potentiels
 Présence de secteurs en zone agricole où l'agriculture est limitée ou impossible (milieux humides, îlots déstructurés); Croissance démographique et l'implantation de certains infrastructures et équipements pouvant exercer des pressions sur la zone agricole; Valeur élevée des terres agricoles; Présence de spéculation foncière; Cohabitation parfois difficile entre les usages en zone agricole. 	 Grands bassins de consommateurs à proximité; Positionnement géographique stratégique; Opportunité de développement acéricole, sylvicole et des PFNL; Présence de plusieurs événements pouvant être liés aux activités agricoles; Présence d'initiatives supraterritoriales liées à la commercialisation des produits agricoles, dont le Circuit du paysan et le Garde-manger du Québec; Remise en culture possible des friches (aucun surplus de phosphore); Reconnaissance des lanières patrimoniales et des chemins de paysages; Présence de bâtiments inoccupés en zone agricole.

3. LA VISION CONCERTÉE

Alors que le portrait et le diagnostic ont permis de connaître la condition actuelle de l'agriculture de la MRC, la vision concertée est la première étape orientée vers l'avenir. La vision concertée est un énoncé présentant l'idéal agricole à atteindre, selon un contexte prospectif à long terme. Bien entendu, cette vision doit tenir compte de la situation territoriale, ainsi que des valeurs et ambitions agricoles partagées. La vision concertée sert de principe directeur qui permet de guider l'élaboration du plan d'action.

Afin d'alimenter la réflexion sur l'élaboration d'une vision stratégique, le MAMOT identifie quatre questions essentielles :

- 1. Où sommes-nous présentement?
- 2. Où allons-nous?
- 3. Où voulons-nous aller?
- 4. Comment atteindre ce que nous souhaitons.

Les deux premières questions ont été répondues dans les chapitres relatifs au portrait et au diagnostic agricole. En effet, ces sections ont permis de constater que l'agriculture de Vaudreuil-Soulanges est principalement caractérisée par des activités agricoles traditionnelles, soutenues par des conditions physiques favorables. Le nombre de fermes dans Vaudreuil-Soulanges diminue d'année en année, mais en contrepartie, les superficies cultivées progressent. Malgré l'aspect traditionnel des productions agricoles, les activités complémentaires et non conventionnelles connaissent une croissance. Finalement, il a été démontré qu'il existe certaines disparités entre les dynamismes agricoles des municipalités.

L'établissement d'une vision agricole vient répondre à la troisième question, alors que la quatrième question sera répondue via le plan d'action. La vision concertée a été établie au sein du comité PDZA et a par la suite été présentée aux participants de l'activité participative qui s'est tenue le 14 mars 2014. La vision suivante a été retenue :

« Reconnaissant l'apport de ses activités agricoles traditionnelles, l'agriculture de Vaudreuil-Soulanges est caractérisée par un savoirfaire collectif, diversifié et innovant, dont la pérennité est assurée par une occupation dynamique du territoire et une cohésion entre les milieux urbains et agricoles. »

D'entrée de jeu, la vision vient reconnaître l'importance des activités agricoles traditionnelles sur le territoire. L'agriculture traditionnelle, fortement représentée par les grandes cultures, représente une activité économique d'importance et caractérise la plupart des municipalités agricoles de la MRC. Le PDZA ne souhaite donc pas renoncer à cette agriculture, mais au contraire il cherche à la consolider et l'améliorer, et ce, tout en encourageant les initiatives de diversification. La vision traite ensuite d'un savoir-faire collectif, diversifié et innovant. Ce savoir-faire fait référence aux diverses compétences qui ont été développées au cours de l'histoire agricole de Vaudreuil-Soulanges. Celui-ci est collectif, car il est porté par l'ensemble de la communauté. Il est également diversifié, car il implique une multitude de produits et de mises en marché. Le savoir-faire est également innovant, car il est précurseur et s'adapte aux nouvelles réalités territoriales.

La vision fait également état de la pérennité de l'agriculture qui passe par une occupation dynamique et une cohésion entre les milieux urbains et agricoles. Malgré les diverses pressions sur la zone agricole, la perpétuité de l'agriculture est souhaitée à travers cet énoncé. Pour y arriver, l'occupation dynamique de la zone agricole est essentielle. Cette occupation fait référence à une zone agricole qui présente des signes de vitalité, notamment avec la présence d'une relève et la progression des activités et des superficies agricoles. La cohésion entre les milieux agricoles et urbains est également identifiée comme un élément favorisant la pérennité de l'agriculture. Cette cohésion implique une cohabitation, mais également une interaction entre ces deux entités.

Afin de traduire cette vision en plan d'action, quatre concepts clés ont été déterminés. Ces concepts clés sont des mots génériques qui résument les motivations agricoles futures. Une orientation est associée à chacun de ces concepts et les énoncés du plan d'action se réfèrent à une ou plusieurs orientations. Ces quatre concepts clés sont le soutien, la diversification, l'occupation et la multifonctionnalité. Des axes sont également

attribués aux orientations. Ces axes viennent démontrer certains exemples de thèmes qui correspondent aux orientations.

Concept	Soutien
Orientation 1	Soutenir l'agriculteur dans son quotidien et assurer le renforcement des activités agricoles.
Énoncé	Cette première orientation est plutôt vaste et concerne les initiatives visant à renforcer les activités agricoles ou conforter les agriculteurs. Plus précisément, le soutien agricole fait référence au besoin de relève ainsi qu'à tout ce qui a trait à l'emploi, l'entreprenariat agricole et autres. Les formations, les séances d'informations et les consultations en lien avec les activités agricoles y sont également associées.
Axes	RelèveEmploiEntreprenariatFormation

Concept	Diversification
Orientation 2	Dans une perspective de complémentarité avec l'agriculture traditionnelle, appuyer les initiatives de diversification des produits, pratiques et méthodes de commercialisation.
Énoncé	La diversification ne doit pas ici être uniquement applicable aux produits agricoles, mais à l'ensemble des activités liées à l'agriculture. La diversification agricole peut, en effet, être définie comme « un processus d'ouverture à de nouvelles activités agricoles, de nouvelles productions, de nouveaux réseaux de mise en marché et de partenariat production-transformation » ¹² . Cette première orientation vise donc également la croissance des activités de transformation dans la MRC, qui contribuerait à la diversité des produits offerts. Cette orientation concerne aussi la diversification des méthodes de commercialisation, lorsque le produit agricole s'y prête. On peut notamment penser au principe de mise en marché par circuit court.
Axes	ProductionTransformationCommercialisation

¹² Étude sur la diversification de l'agriculture dans la MRC de Beauce-Sartigan, Girard, Benoit, 2007.

Concept	Occupation
Orientation 3	Optimiser l'occupation du territoire agricole par la mise en valeur des activités agricoles et améliorer la cohabitation entre les usages urbains et agricoles.
Énoncé	Cette orientation cherche à renforcer et améliorer l'occupation du territoire agricole, autant avec des activités agricoles que par le bon voisinage entre les usages. La remise en culture de terres agricoles et la réutilisation de bâtiments inoccupés en zone agricole sont donc associées à cette orientation, tout comme la cohabitation et la protection du territoire agricole.
Axes	 Remise en culture Réutilisation de bâtiments Cohabitation Protection

Concept	Multifonctionnalité
Orientation 4	En plus de sa vocation productive, reconnaître plusieurs rôles à l'agriculture.
	La multifonctionnalité des territoires est « une approche d'analyse, de planification et de gestion du territoire qui :
Énoncé	 Reconnaît la diversité des territoires et leur complexité à la fois comme un milieu de vie, un espace de production et un environnement naturel; Considère les différentes fonctions d'un territoire et leurs multiples interactions; Vise le développement durable des territoires »¹³.
	Pour l'agriculture, la multifonctionnalité c'est donc la reconnaissance d'un ou plusieurs rôles, en plus de sa vocation productive. Ces rôles peuvent, par exemple, être associés au paysage, à l'environnement, à l'éducation, au récréotourisme et à l'accessibilité au territoire rural.
Axes	 Paysage Environnement Récréotourisme Accessibilité au territoire rural

_

¹³ La multifonctionnalité : un regard neuf sur le territoire, Groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires, MAMROT, 2011.

Tableau 22 - Synthèse des concepts clés, orientations et axes

Concepts clés	Orientations	Axes	
Soutien	Soutenir l'agriculteur dans son quotidien et assurer le renforcement des activités agricoles.	Relève Emploi Entreprenariat Formation/consultation	
Diversification	Production Transformation Commercialisation		
Occupation	Optimiser l'occupation du territoire agricole par la mise en valeur des activités agricoles et améliorer la cohabitation entre les usages urbains et agricoles.	Remise en culture Réutilisation de bâtiments Cohabitation Protection	
Multifonctionnalité	En plus de sa vocation productive, reconnaître plusieurs rôles à l'agriculture.	Paysage Environnement Récréotourisme Accessibilité au territoire rural	

4. LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action est en quelque sorte la finalité du PDZA et propose 21 actions visant l'atteinte des orientations. Pour chacune des actions, on retrouve l'échéancier, les partenaires impliqués, les orientations liées, les sources de financement, les indicateurs de suivi, la priorité, ainsi que les différents documents concernant le territoire de Vaudreuil-Soulanges qui peuvent avoir un lien avec ces actions. Ces documents s'appliquent à la MRC où à un territoire plus large et ont été élaborés par la MRC, le CLD, la CRÉ VHSL, la CMM et le COBAVER-VS. Notamment, certaines actions proposées rejoignent celles retrouvées dans la Politique de l'arbre et des boisés (MRC), le Plan d'action pour l'économie et l'emploi (CLD), Plan directeur de l'eau (COBAVER-VS) et le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (CRÉ VHSL), entre autres. Les actions ne sont pas spécifiquement formulées afin de répondre à ces documents, mais plusieurs actions se trouvent à coïncider avec certains de leurs objectifs. Ceci permet de comprendre qu'une action réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du PDZA peut également correspondre aux objectifs ou orientations d'un autre document.

4.1 Suivi de la mise en œuvre du plan d'action

Le suivi de la mise en œuvre des actions sera coordonné par la MRC de Vaudreuil-Soulanges avec la collaboration de ses partenaires. En effet, des réunions du comité consultatif agricole, auquel seront invités les partenaires ayant participé à l'élaboration du PDZA (CLD, COBAVER-VS, UPA, MAPAQ, CMM, MAMOT et représentants agricoles) auront lieu à la fin de chaque année afin de faire un bilan des actions réalisées qui sera par la suite déposé au conseil de la MRC, et de recommander les actions à réaliser l'année suivante. Les recommandations des actions ciblées permettront de planifier les sommes prévues au budget pour la réalisation de certaines actions. De plus, la mise en œuvre des actions sera réalisée selon le mode projet instauré par la MRC, en identifiant le maître d'œuvre de chacune des actions ainsi que les partenaires souhaitables.

PLAN D'ACTION

Action	Description	Orientation(s) visée(s)	Échéancier (2014-2024)	Acteurs et partenaires concernés	Source de	financement	Cohérence avec d'autres	Indicateurs	Priorité
				(MDO = bleu)	Budget	Fréquence	documents		
Référer les agriculteurs qui en font la demande au registre de la main-d'œuvre agricole destiné aux exploitations et aux fermes spécialisées.	Référer les agriculteurs qui en font la demande au registre de la main-d'œuvre agricole et des travailleurs étrangers temporaires (TET) pour répondre à leurs besoins sur leurs exploitations agricoles et leurs fermes spécialisées.	1	En continu	Centre des Moissons, FERME, Centre local d'emploi, MRC	CN	Récurrent	PSSAA	Fréquence des références au registre	3
Diffuser des données cartographiques pertinentes pour le développement de l'agriculture.	À la demande des agriculteurs, transmettre des informations pertinentes pour les activités agricoles, notamment les potentiels des sols, l'emplacement des friches et des milieux humides, qui auront été validées sur le terrain. Ceci pourrait permettre d'acquérir un complément d'information à l'outil web Info-Sols, notamment pour le choix d'un site pour l'expansion ou le démarrage d'une entreprise agricole.	1	En continu	MRC, MAPAQ, MDDELCC, municipalités	\$/CN	Récurrent	SAR	Fréquence des demandes	2
Inciter les municipalités locales à former des comités consultatifs agricoles (CCA) ou tout autre lieu d'échange.	Par la mise sur pied de CCA à l'échelle municipale, favoriser une meilleure représentation du milieu agricole et constituer un lieu d'échange pour les sujets touchant le milieu agricole. Ceci permettrait au milieu agricole d'être impliqué et informé des décisions qui touchent l'agriculture à l'échelle locale. Par exemple, le CCA pourrait faire des recommandations sur les demandes à la CPTAQ.	1	Moyen terme	Municipalités , MRC, CLD, Syndicat local de l'UPA	CN	Ponctuel	PDSD, PRDIRT	Formation de CCA municipaux	2
Dans le cadre des assemblées du Syndicat local de l'UPA ou d'un forum régional, tenir informer les agriculteurs et les citoyens de la mise en œuvre du PDZA et de tout autre projet agricole.	Afin d'assurer une communication efficace avec les agriculteurs, informer ceux-ci des différentes démarches de la MRC touchant la zone agricole. Ces rencontres périodiques visent la poursuite du dialogue et de la collaboration entre la MRC et le milieu agricole. De plus, un forum régional regroupant les agriculteurs et les citoyens permettrait à ceux-ci une meilleure compréhension du milieu agricole dans le but de favoriser un bon voisinage entre le milieu agricole et les citoyens.	1	En continu	Syndicat local de l'UPA, MRC, CLD	\$	Ponctuel	PDSD, PRDIRT, PALÉE	Tenue des assemblées et des forums régionaux	1
Offrir des séances d'information sur des thèmes 5 diversifiés destinées aux agriculteurs et aux municipalités.	En collaboration avec le réseau agriconseil et les clubs agroenvironnementaux, organiser des séances d'information dédiées aux agriculteurs et aux municipalités selon différents thèmes, notamment l'urbanisme, l'environnement et la législation.	1	En continu	Réseau agriconseils, Clubs agroenvironnementaux, MRC, MAPAQ, consultants	\$/CN	Ponctuel	PDSD, PRDIRT	Nombre de séances d'information et quantité de participants	2

	Action	Description	Orientation(s) visée(s)	Échéancier (2014-2024)	Acteurs et partenaires concernés (MDO = bleu)	Source de	financement	Cohérence avec d'autres documents	Indicateurs	Priorité	
	Accompagner l'établissement d'aspirants agriculteurs	Référer les aspirants agriculteurs aux partenaires, notamment le Carrefour jeunesse-emploi et l'UPA, pouvant fournir de l'information sur les programmes de formation en agriculture ou sur les métiers connexes aux activités agricoles.	1, 2 et 3	En continu	MRC, institutions d'enseignement, Carrefour jeunesse-emploi, Réseau	CN	Récurrent	- PALÉE, PSSAA	Quantité de personnes référées aux partenaires	2	
	(formation et/ou démarrage d'entreprise).	Appuyer les démarches de mentorat afin d'améliorer le transfert et l'établissement de la relève.	t et Court tormo	agriconseils, Collectif en formation agricole, MAPAQ, CLD (démarrage)	\$	Ponctuel	17122,13374	Poursuite des démarches de mentorat	2		
	Répertorier des incitatifs possibles pour la remise en culture des terres en friche.	En se basant sur l'inventaire des friches agricoles, vérifier la faisabilité de mettre sur pied des mesures pour encourager l'utilisation des superficies agricoles sous-utilisées et rechercher des projets pilotes réalisés dans d'autres municipalités et MRC, particulièrement à l'échelle métropolitaine.	3	Court terme	MRC, CLD, CMM, MAPAQ, consultants	\$	Ponctuel	PMAD	Réalisation d'une étude	1	
	Créer des aires agricoles particulières au schéma	Afin d'assurer la pérennité de certains milieux naturels, identifier au schéma d'aménagement des aires distinctes où l'agriculture est peu ou pas envisageable.	tinctes où l'agriculture est peu ou pas révision du schéma)				\$	Ponctuel	PMAD, PAB,	Intégration des aires au SAR	
8	d'aménagement en fonction de certaines caractéristiques environnementales (exemples: aire forestière, milieux humides).	Informer les propriétaires de boisés agricoles du potentiel de la foresterie et des moyens de mise en valeur de la forêt afin de promouvoir une utilisation multifonctionnelle (PFNL, bois, acériculture, noix, etc.). Un projet-pilote à cet effet pourrait permettre de mieux démontrer le potentiel.	3	MRC, CMM, MAMROT, MAPAQ, MDDEFP Moyen terme	\$\$	Récurrent	PALÉE, PRDIRT, SAR	Nombre de propriétaires rencontrés	3		
	Inciter les municipalités locales et les autres entités propriétaires de lots en zone agricole à profiter des opportunités offertes pour mettre sur pied des projets innovants.		2 et 3	En continu	CLD, MRC, MAPAQ	\$\$\$	Récurrent	PALÉE	Nombre de projets en démarrage	1	
	Répertorier et valoriser les bâtiments agricoles sous occupés.	Créer un registre des bâtiments agricoles sous occupés et sonder les propriétaires quant à leur volonté de les mettre en valeur via la vente ou la location de ceux-ci. Cette action vise à identifier des bâtiments prêts à accueillir des activités agricoles pour ensuite les proposer à de potentiels agriculteurs. Ce registre devra être mis à jour régulièrement.	2 et 3	Court terme	MRC, CLD, MAPAQ, propriétaires agricoles	\$\$	Ponctuel	PALÉE	Création d'un registre, nombre de bâtiments agricoles réutilisés	1	
	Répertorier les terrains de superficie restreinte en zone agricole qui pourraient accueillir des projets nécessitant une moins grande superficie.	Créer un registre des terrains en zone agricole de petite superficie et sonder les propriétaires quant à leur volonté de les mettre en valeur, via la vente ou la location de ceux-ci. Cette action vise à identifier des terrains plus restreints prêts à accueillir des activités agricoles nécessitant moins d'espace ou non traditionnelles, notamment pour les aspirants agriculteurs. Ce registre devra être mis à jour régulièrement.	2 et 3	Court terme	MRC, CLD, MAPAQ, propriétaires agricoles	\$\$	Ponctuel	PALÉE, PMAD	Création d'un registre, nombre de terrains réexploités	1	
	Poursuivre la veille stratégique sur les activités agricoles (en émergence ou non traditionnelles) et évaluer leur potentiel dans la MRC.	Recueillir des informations sur différentes productions agricoles émergentes ou non traditionnelles et en assurer la diffusion.	2	Moyen terme	MAPAQ, MRC, CLD, Réseau agriconseils	\$	Récurrent	PALÉE	Informations recueillies, nombre de productions agricoles en émergence ou non traditionnelles diffusées	2	

	Action	Description	Orientation(s) visée(s)	Échéancier (2014-2024)	Acteurs et partenaires concernés (MDO = bleu)	Source de	financement	Cohérence avec d'autres documents	Indicateurs	Priorité
1	Améliorer la visibilité des produits agricoles de la MRC	Explorer la faisabilité de rassembler et promouvoir les produits régionaux dans le cadre d'une campagne de manière itinérante et assurer leur présence dans les différents événements de la MRC et à l'extérieur de la région.	2	Moyen terme MRC, CLD, MAPAQ, CRÉ, Le Garde-Manger du Québec, Aliments du Québec,	\$\$	Ponctuel	PALÉE, PDSD,	Réalisation d'une étude	2	
	auprès de la population et des restaurateurs.	Intégrer aux sites web des instances municipales et régionales des liens pertinents sur des sujets agricoles destinés au grand public (distribution de paniers frais locaux, agrotourisme, autres activités agricoles, etc.).	Мо	Moyen terme	Centre des moissons, Collectif agricole	\$/CN	Ponctuel	PSSAA	Nombre de sites web contenant des liens pertinents	
1	Intégrer les démarches d'agrotourisme aux circuits montérégiens.	Concentrer l'agrotourisme au sein du circuit du paysan, de la campagne <i>Le Garde-Manger du Québec</i> et Tourisme Suroît.	2	Court terme	CLD, MRC, Tourisme Suroît, MAPAQ, CRÉ, Circuit du paysan, Le Garde-Manger du Québec	\$\$	Ponctuel	PALÉE	Nombre d'exploitations agricoles ajoutées au circuit	2
1	Développer une stratégie agroalimentaire sur le territoire de la MRC.	Afin de favoriser la transformation, l'approvisionnement et la distribution locale des produits agricoles dans Vaudreuil-Soulanges, développer une stratégie agroalimentaire afin de favoriser la diversification des produits agricoles.	1 et 2	Court terme	CLD, MRC, MAPAQ, centres de recherche, clubs en agroenvironnement	\$\$\$	Ponctuel	PALÉE, PSSAA	Nombre de nouvelles cultures établies, nombre de nouvelles entreprises agroalimentaires établies, etc.	1
1	Revoir les dispositions relatives à la transformation alimentaire en zone agricole dans le schéma d'aménagement afin de favoriser la transformation à la ferme, la mise en marché et la rentabilité des entreprises agricoles.	Revoir les dispositions du schéma d'aménagement relatives à la transformation alimentaire qui élargiraient les possibilités de transformation (avec une autorisation de la CPTAQ), de mise en marché des produits et de rentabilité des entreprises.	2	Moyen terme (lors de la révision du schéma)	MRC, CLD, CMM, MAMROT, MAPAQ	\$/CN	Ponctuel	PALÉE, PSSAA, SAR	Normes ajoutées ou modifiées dans le SAR	2
1	Démarrer un projet pilote de collecte de plastiques agricoles.	Mettre en œuvre une collecte de plastique de balles de foin afin de limiter l'enfouissement et de valoriser ces matériaux.	4	Court terme	MRC, municipalités	\$\$	Récurrent	PGMR	Quantité de plastiques agricoles collectée, nombre d'exploitations agricoles participantes	2
18	Assurer la protection et l'amélioration des bandes riveraines en milieu agricole.	Appuyer le COBAVER-VS dans les différents projets de protection et de sensibilisation en lien avec les bandes riveraines. Démontrer les possibilités de rentabiliser les bandes riveraines et trouver des exemples de projets novateurs quant à l'utilisation des bandes riveraines. Poursuivre l'inventaire de la qualité des bandes riveraines afin de cibler les endroits prioritaires pouvant faire l'objet de projets de renaturalisation, par bassin versant, par branche principale des cours d'eau ou par catégorie de bande riveraine. Après avoir rencontré les propriétaires, cibler les endroits en zone agricole pouvant accueillir des projets de renaturalisation ou d'autres projets pilotes sur une base volontaire.				\$\$		PAB, PDE, PALÉE, PRDIRT	Nombre de projets réalisés	1
			3 et 4 En continu	cobaver-vs, MRC, MAPAQ, municipalités, clubs environnementaux	\$\$/CN	Récurrent	PDE	Réalisation d'un inventaire, quantité de projets de renaturalisation, longueur de bandes réalisées	3	

Action	Description	Orientation(s) visée(s)	Échéancier (2014-2024)	Acteurs et partenaires concernés (MDO = bleu)	Source de	financement	Cohérence avec d'autres documents	Indicateurs	Priorité
Poursuivre le projet d'inventaire des bâtiments agricoles et des paysages culturels.	Identifier les bâtiments et paysages agricoles ayant une valeur patrimoniale afin de redéfinir les connaissances entourant ce patrimoine et d'en favoriser la conservation, la protection, la mise en valeur et la diffusion.		Court terme	MRC, Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, Chaire du Canada en patrimoine urbain (UQAM)	\$\$	Ponctuel	Politique culturelle, PRDIRT, PALÉE, SAR	Nombre de bâtiments et paysages identifiés, dispositions intégrées au SAR	1
Améliorer les connaissances sur la filière équestre de Vaudreuil-Soulanges.	Procéder à une étude relative aux entreprises reliées à la filière du cheval et présentes sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges et à leur potentiel de mise en valeur.		Court terme	MRC, CLD, COBAVER-VS, consultants, clubs équestres	\$	Ponctuel	PALÉE	Réalisation d'une étude	1
Poursuivre la mise en œuvre de la Politique de l'arbre et des boisés (PAB).	En collaboration avec le milieu agricole et de façon volontaire, poursuivre la mise en œuvre de la PAB, incluant le projet du Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges, afin d'assurer la connectivité entre les milieux naturels.	4	En continu	MRC, UPA, CRÉ, COBAVER- VS	\$	Récurrent	PAB, PALÉE, PRDIRT, PDE, PMAD	Actions complétées relatives à la PAB	2

Légende des ressources financières requises:

\$ = 0 à 49 999\$

\$\$ = 50 000 à 99 999\$

\$\$\$ = 100 000\$ et plus

CN = contribution nature

Maître d'œuvre de chacune des actions est identifié en bleu

Échelle de priorisation: (1) = essentiel; (2) = important; (3) = souhaitable

PAB: Politique de l'arbre et des boisées (MRC)

PALÉE: Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (CLD)

PDE: Plan directeur de l'eau (COBAVER-VS) à paraître à l'été 2014

PDSD: Politique de développement social durable (MRC)

PMAD: Plan métropolitain d'aménagement (CMM)

Politique culturelle (MRC)

PRDIRT: Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (CRÉ)

PSSAA : Plan stratégique 2009-2014 secteur agricole et agroalimentaire (CRÉ)

PGMR: Plan de gestion des matières résiduelles (MRC)

SAR: Schéma d'aménagement révisé (MRC)

BIBLIOGRAPHIE

Agence montérégienne (Géomont). 2013. Cartographie des friches agricoles de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Bryant, R. Christopher. 2011. Les dynamiques des agricultures périurbaines autour de Montréal : défis et opportunités au service de la société métropolitaine, Institut de la Statistique du Québec.

Centre de développement des bioproduits Biopterre. http://www.biopterre.com/?page_id=100. Site web consulté le 2 juin 2014.

Centre local de développement de Vaudreuil-Soulanges. 2011. *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi*.

Commission de la protection du territoire agricole du Québec. 2006. L'approche d'ensemble dans la gestion des nouvelles utilisations résidentielles en zone agricole.

Communauté métropolitaine de Montréal. 2011. Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. 2008. *Plan stratégique 2009-2014 du secteur agricole et agroalimentaire*.

Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. 2010. *Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire*.

Daniel Arbour et associés. 2004. *Le paysage métropolitain*, Communauté métropolitaine de Montréal.

Dumoulin, Olivier et Claude Marois. 2003. L'émergence des stratégies de développement des espaces agricoles périurbains : le cas des municipalités de banlieue de la région métropolitaine de Montréal, Revue canadienne des sciences régionales, Vol.26, no 2 et 3.

Gerbet, Thomas. 2013. Québec surestime la taille de la zone agricole, Radio-Canada.

Gingras, Pierre. 2013. Suivez la route horticole, La Presse, édition du 11 mai.

Girard, Benoit. 2007. Étude sur la diversification de l'agriculture dans la MRC de Beauce-Sartigan.

Groupe AGÉCO. 2012. Valeur des terres transigées 1996-2011.

Groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires. 2011. *La multifonctionnalité : un regard neuf sur le territoire,* ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Institut de la Statistique du Québec. 2013. Population totale 1996-2012.

Institut de la Statistique du Québec. 2013. Décret de population pour 2013.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. 2010. Enregistrement des exploitations agricoles du Québec.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. 2012. *Plan de développement de la zone agricole, guide d'élaboration*.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Communauté métropolitaine de Montréal. 2012. *Portrait statistique agricole de la MRC de Vaudreuil-Soulanges*.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. 2013. *Politique de souveraineté alimentaire*.

Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges. 2004. *Schéma d'aménagement révisé*.

Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges. 2006. *Politique culturelle*.

Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges. 2008. *Politique de développement social durable*.

Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges. 2008. *Politique de l'arbre et des boisés*.

Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges. 2012. *Plan d'action de la Politique de l'arbre et des boisés*.

Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges. 2012. *Orientations* stratégiques de la vision 2032 du plan intégré d'aménagement et de développement.

Sokpoh, Kossi. 2010. *Portrait des pertes de superficies forestières en Montérégie entre 2004 et 2009*, Agence géomatique montérégienne.

Statistique Canada. 1986. Recensement de la population de Vaudreuil-Soulanges.

Statistique Canada. 1991. Recensement de la population de Vaudreuil-Soulanges.

Statistique Canada. 2011. Recensement de l'agriculture de Vaudreuil-Soulanges.

ANNEXE A – LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES*

	Légumes						
Municipalités	Superfi	cie (ha)	Exploitation				
	2004	2010	2004	2010			
Coteau-du-Lac	575	488	13	13			
Hudson	0	2	0	1			
Les Cèdres	212	269	4	8			
Les Coteaux	0	64	0	1			
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	25	32	3	4			
Pointe-Fortune	0	0	1	0			
Rigaud	4	137	3	4			
Rivière-Beaudette	40	222	1	1			
Saint-Clet	387	388	12	8			
Saint-Lazare	14	22	1	4			
Saint-Polycarpe	356	258	5	9			
Saint-Télesphore	2	98	3	7			
Saint-Zotique	68	435	1	5			
Sainte-Justine-de-Newton	98	11	1	1			
Sainte-Marthe	569	382	8	6			
Vaudreuil-Dorion	19	31	2	1			
MRC de Vaudreuil-Soulanges	2 369	2 839	58	73			
MRC de la CMM	16 712	13 618	289	274			
Montérégie	378 556	400 989	1 991	1 931			

^{*} Les superficies sont comptabilisées selon la localisation de l'unité d'évaluation où se situe la production alors que le nombre d'exploitations tient compte seulement des sites principaux des entreprises. Il est donc possible qu'une superficie soit déclarée dans une municipalité sans qu'une entreprise y soit localisée et vice versa.

	Fourrages						
Municipalités	Superfi	cie (ha)	Exploitation				
	2004	2010	2004	2010			
Coteau-du-Lac	185	169	0	1			
Hudson	133	145	2	2			
Les Cèdres	547	510	4	4			
Les Coteaux	0	2	0	0			
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	325	264	4	4			
Pointe-Fortune	103	93	2	2			
Rigaud	1 254	1 135	10	14			
Rivière-Beaudette	0	3	1	1			
Saint-Clet	360	300	7	6			
Saint-Lazare	111	98	5	7			
Saint-Polycarpe	390	309	7	5			
Saint-Télesphore	381	378	5	7			
Saint-Zotique	28	12	1	0			
Sainte-Justine-de-Newton	817	717	5	8			
Sainte-Marthe	472	391	16	14			
Très-Saint-Rédempteur	293	243	3	4			
Vaudreuil-Dorion	241	352	4	4			
MRC de Vaudreuil-Soulanges	5 640	5 121	76	83			
MRC de la CMM	39 285	33 920	387	429			
Montérégie	93 849	87 542	732	973			

	Horticulture ornementale						
Municipalités	Superfi	cie (ha)	Exploitation				
	2004	2010	2004	2010			
Coteau-du-Lac	197	179	1	2			
Hudson	12	1	2	2			
Les Cèdres	617	540	4	4			
Les Coteaux	254	136	1	1			
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	1	26	0	1			
Saint-Clet	0	10	0	0			
Saint-Polycarpe	60	34	2	1			
Saint-Télesphore	12	11	1	1			
Saint-Zotique	1	0	1	1			
Sainte-Marthe	7	0	0	0			
Vaudreuil-Dorion	1	6	1	4			
MRC de Vaudreuil-Soulanges	1 160	943	13	17			
MRC de la CMM	1 690	1 544	101	124			
Montérégie	2 753	2 538	536	641			

	Cultures abritées						
Municipalités	Superfi	cie (ha)	Exploitation				
	2004	2010	2004	2010			
Coteau-du-Lac	0	0	0	1			
Les Cèdres	3	3	7	7			
Les Coteaux	0	0	1	0			
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	0	0	1	1			
Rigaud	0	0	4	0			
Saint-Clet	1	1	2	2			
Saint-Lazare	0	0	1	2			
Saint-Polycarpe	0	1	0	1			
Saint-Télesphore	0	1	2	1			
Saint-Zotique	1	2	4	4			
Sainte-Marthe	2	2	1	0			
Vaudreuil-Dorion	1	1	5	4			
MRC de Vaudreuil-Soulanges	10	11	29	23			
MRC de la CMM	110	114	281	214			
Montérégie	77	77	211	186			

	Acériculture						
Municipalités	Superfi	cie (ha)	Exploitation				
	2004	2010	2004	2010			
Coteau-du-Lac	19	21	3	2			
Hudson	10	15	0	1			
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	27	53	2	2			
Pointe-Fortune	24	20	1	1			
Rigaud	75	53	3	3			
Saint-Clet	20	17	1	0			
Saint-Lazare	0	2	0	0			
Saint-Polycarpe	0	2	0	1			
Saint-Télesphore	12	6	0	0			
Sainte-Justine-de-Newton	93	116	4	6			
Sainte-Marthe	310	539	8	8			
Très-Saint-Rédempteur	157	185	6	6			
Vaudreuil-Dorion	10	0	1	0			
MRC de Vaudreuil-Soulanges	757	1 029	29	30			
MRC de la CMM	5 243	6 592	201	202			
Montérégie	15 094	18 858	516	538			

	Fruits						
Municipalités	Superfi	cie (ha)	Exploitation				
	2004	2010	2004	2010			
Coteau-du-Lac	2	9	1	2			
Hudson	14	6	1	1			
Les Cèdres	1	3	1	2			
Les Coteaux	0	4	0	0			
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	16	27	3	4			
Pointe-Fortune	1	3	0	2			
Rigaud	5	8	4	5			
Saint-Clet	0	1	0	0			
Saint-Lazare	1	2	1	1			
Saint-Polycarpe	0	1	1	1			
Saint-Zotique	0	9	0	0			
Sainte-Marthe	0	2	0	1			
Très-Saint-Rédempteur	0	2	0	1			
Vaudreuil-Dorion	0	5	0	1			
MRC de Vaudreuil-Soulanges	41	81	12	21			
MRC de la CMM	4 656	4 577	446	447			
Montérégie	31 333	46 453	526	578			

	Autres productions végétales						
Municipalités	Superfi	cie (ha)	Exploitation				
	2004	2010	2004	2010			
Coteau-du-Lac	2	9	2	1			
Hudson	5	0	0	2			
Les Cèdres	7	66	1	1			
Les Coteaux	0	0	0	1			
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	18	5	4	3			
Pointe-Fortune	0	0	1	1			
Rigaud	0	0	0	2			
Saint-Clet	44	23	1	0			
Saint-Lazare	0	6	1	1			
Saint-Polycarpe	0	45	0	2			
Saint-Télesphore	12	10	0	3			
Saint-Zotique	34	65	0	0			
Sainte-Justine-de-Newton	0	0	1	3			
Sainte-Marthe	0	0	4	4			
Très-Saint-Rédempteur	0	0	0	4			
MRC de Vaudreuil-Soulanges	122	229	15	28			
MRC de la CMM	1 986	2 116	81	120			
Montérégie	2 989	3 594	229	485			

ANNEXE B - LES PRODUCTIONS ANIMALES*

	Bovins laitiers					
Municipalités	Unités a	nimales	Unités a	nimales		
	2004	2004	2004	2004		
Coteau-du-Lac	304	348	6	5		
Les Cèdres	594	570	8	8		
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	50 à 100	50 à 100	1	1		
Rigaud	1 455	1 294	19	18		
Saint-Clet	417	417 436		6		
Saint-Lazare	0	0 0		0		
Saint-Polycarpe	462	402	7	4		
Saint-Télesphore	588	315	7	4		
Saint-Zotique	0 à 50	0	2	0		
Sainte-Justine-de-Newton	994	911	14	10		
Sainte-Marthe	637	373	9	5		
Très-Saint-Rédempteur	332	248	7	5		
Vaudreuil-Dorion	257	100 à 150	4	1		
MRC de Vaudreuil-Soulanges	6 151	5 062	92	68		
MRC de la CMM	48 009	40 754	661	481		
Montérégie	133 578	117 320	1 653	1 295		

^{*} Les superficies sont comptabilisées selon la localisation de l'unité d'évaluation où se situe la production alors que le nombre d'exploitations tient compte seulement des sites principaux des entreprises. Il est donc possible qu'une superficie soit déclarée dans une municipalité sans qu'une entreprise y soit localisée et vice versa.

	Bovins de boucherie					
Municipalités	Unités a	nimales	Exploitation			
	2004	2010	2004	2010		
Coteau-du-Lac	14	0	2	0		
Hudson	50 à 100	0 à 50	2	1		
Les Cèdres	147	184	6	6		
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	239	117	3	2		
Pointe-Fortune	0 à 50	0 à 50	1	1		
Rigaud	301 118		7	3		
Rivière-Beaudette	0 à 50 0		1	1		
Saint-Clet	33 8		2	3		
Saint-Lazare	83 75		2	2		
Saint-Polycarpe	86	28	4	2		
Saint-Télesphore	320	456	8	8		
Sainte-Justine-de-Newton	954	1 356	10	8		
Sainte-Marthe	130	113	7	5		
Très-Saint-Rédempteur	170	69	3	3		
Vaudreuil-Dorion	178	105	5	3		
MRC de Vaudreuil-Soulanges	2 749	2 665	63	48		
MRC de la CMM	17 103 18 408 306		243			
Montérégie	57 086	54 249	1 076	928		

	Porcs					
Municipalités	Unités a	nimales	Exploitation			
	2004	2010	2004	2010		
Coteau-du-Lac	200 à 250	0 à 50	1	2		
Hudson	1 à 50	0	1	0		
Rigaud	0 à 50 0 à 50		1	1		
Saint-Lazare	150 à 200	0	1	0		
Saint-Polycarpe	100 à 150	280	1	0		
Sainte-Justine-de-Newton	423	520	2	2		
MRC de Vaudreuil-Soulanges	900 à 950	800 à 850	7	5		
MRC de la CMM	45 888	46 135	137	120		
Montérégie	236 787	279 728	752	681		

	Volailles					
Municipalités	Unités a	animales	Exploitation			
	2004	2010	2004	2010		
Hudson	0	0 à 50	1	1		
Les Cèdres	2	0 à 50	0	1		
Rigaud	0	0 à 50	1	1		
Saint-Clet	0	0 0		1		
Saint-Lazare	0 à 50	0 à 50 0		0		
Saint-Polycarpe	100 à 150	100 à 150 100 à 150		1		
Saint-Télesphore	192	150 à 200	2	1		
Saint-Zotique	2 568	2 550 à 2 600	0	1		
Sainte-Justine-de-Newton	0 à 50	1	1	0		
Sainte-Marthe	400 à 450	400 à 450 220		2		
MRC de Vaudreuil-Soulanges	3 394	3 394 3 105		9		
MRC de la CMM	17 931	23 556	127	135		
Montérégie	64 252	77 237	318	382		

	А	Autres productions animales					
Municipalités	Unités a	nimales	Exploitation				
	2004	2010	2004	2010			
Coteau-du-Lac	0 à 50	0	1	1			
Les Cèdres	22 à 72	48	3	7			
Pointe-Fortune	23	3	2	2			
Rigaud	128	0 à 50	2	6			
Saint-Clet	0	0 0		1			
Saint-Lazare	0 à 50	0 à 50 0 à 51		2			
Saint-Polycarpe	89 à 139	89 à 139 13		3			
Saint-Télesphore	0	0 à 50	0	2			
Saint-Zotique	0	0	1	1			
Sainte-Justine-de-Newton	18 à 68	3	3	3			
Sainte-Marthe	0 à 50	0 à 50	2	2			
Très-Saint-Rédempteur	0	0	0	1			
Vaudreuil-Dorion	0 à 50	0 à 50	5	2			
MRC de Vaudreuil-Soulanges	361 à 411	145 à 195	22	33			
MRC de la CMM	2 071	1 256	158	177			
Montérégie	6 004	4 411	352	362			

ANNEXE C - LES REVENUS

Municipalités	Revenu	s totaux	Portion des revenus provenant de la production végétale		
	2004	2010	2004	2010	
Coteau-du-Lac	7,7 M\$	10,5 M\$	73 %	72 %	
Hudson	*	*	75 %	39 %	
Les Cèdres	12,2 M\$	14,5 M\$	85 %	85 %	
Les Coteaux	*	*	100 %	100 %	
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	1,6 M\$	2,6 M\$	64 %	79 %	
Pointe-Fortune	0,2 M\$	0,2 M\$	18 %	40 %	
Rigaud	8,7 M\$ 11 M\$		48 %	51 %	
Rivière-Beaudette	*	*	98 %	100 %	
Saint-Clet	6,8 M\$	9,1 M\$	79 %	76 %	
Saint-Lazare	1,9 M\$	2,4 M\$	70 %	75 %	
Saint-Polycarpe	10,4 M\$	13,7 M\$	77 %	83 %	
Saint-Télesphore	6,9 M\$	8,3 M\$	67 %	76 %	
Saint-Zotique	10,5 M\$	14,2 M\$	25 %	26 %	
Sainte-Justine-de-Newton	9,6 M\$	16,5 M\$	31 %	44 %	
Sainte-Marthe	9 M\$	11,4 M\$	66 %	80 %	
Très-Saint-Rédempteur	2,1 M\$	2,5 M\$	26 %	42 %	
Vaudreuil-Dorion	1,4 M\$	2,2 M\$	56 %	80 %	
MRC de Vaudreuil-Soulanges	91,6 M\$	124,7 M\$	61 %	66 %	
MRC de la CMM	831,7 M\$	1140,1 M\$	55 %	54 %	
Montérégie	2231,2 M\$	2942,7 M\$	39 %	39 %	

Municipalités	Revenus	moyens	Revenus par hectare cultivé		
	2004	2010	2004	2010	
Coteau-du-Lac	246 600 \$	376 400 \$	3 254 \$	3 947 \$	
Hudson	*	*	*	*	
Les Cèdres	284 200 \$	371 600 \$	2 630 \$	3 153 \$	
Les Coteaux	*	*	*	*	
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	148 100 \$	212 100 \$	1 740 \$	2 734 \$	
Pointe-Fortune	235 300 \$	202 800 \$	1 325 \$	1 224 \$	
Rigaud	185 200 \$	245 100 \$	2 426 \$	2 989 \$	
Rivière-Beaudette	*	*	*	*	
Saint-Clet	211 700 \$	294 400 \$	2 124 \$	2 689 \$	
Saint-Lazare	110 400 \$	124 600 \$	3 397 \$	4 334 \$	
Saint-Polycarpe	192 700 \$	280 300 \$	1 781 \$	2 274 \$	
Saint-Télesphore	154 200 \$	192 400 \$	1 591 \$	1 813 \$	
Saint-Zotique	956 800 \$	1 578 800 \$	9 136 \$	11 652 \$	
Sainte-Justine-de-Newton	200 700 \$	374 900 \$	1 856 \$	3 027 \$	
Sainte-Marthe	137 900 \$	190 700 \$	1 756 \$	2 147 \$	
Très-Saint-Rédempteur	116 400 \$	151 200 \$	1 542 \$	1 786 \$	
Vaudreuil-Dorion	56 500 \$	104 600 \$	937 \$	1 253 \$	
MRC de Vaudreuil-Soulanges	195 700 \$	284 800 \$	2 220 \$	2 909 \$	
MRC de la CMM	243 200 \$	363 400\$	3 583 \$	4 758 \$	
Montérégie	300 000 \$	419 900 \$	4 118 \$	5 335 \$	

ANNEXE D – L'ÂGE DES EXPLOITANTS

Municipalités	Moins de 40 ans	40 à 59 ans	60 à 79 ans	80 ans et plus
Coteau-du-Lac	4	43	11	0
Hudson	2	4	5	0
Les Cèdres	13	33	21	4
Les Coteaux	0	2	0	0
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	1	10	9	0
Pointe-Fortune	1	7	1	0
Rigaud	9	38	23	4
Rivière-Beaudette	1	3	2	0
Saint-Clet	3	30	10	2
Saint-Lazare	3	13	11	3
Saint-Polycarpe	16	35	26	2
Saint-Télesphore	13	30	18	2
Saint-Zotique	3	5	3	0
Sainte-Justine-de-Newton	11	45	17	1
Sainte-Marthe	6	52	22	4
Très-Saint-Rédempteur	1	16	5	0
Vaudreuil-Dorion	2	19	9	0
MRC de Vaudreuil-Soulanges	89	385	193	22

ANNEXE E – LES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES DE MISE EN MARCHÉ

Municipalités		tations nt de ourisme	Exploitations ayant un kiosque à la ferme		Exploitations faisant de la vente en marché public		Exploitations offrant de l'autocueillette	
	2007	2010	2007	2010	2007	2010	2007	2010
Coteau-du-Lac	2	2	6	2	0	1	0	0
Hudson	0	0	1	2	0	1	0	0
Les Cèdres	2	2	1	4	1	3	1	2
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	2	2	6	6	2	1	3	3
Pointe-Fortune	0	1	1	3			0	0
Rigaud	2	3	4	4	1	4	1	1
Saint-Clet	0	0	1	3	1	1	0	0
Saint-Lazare	0	0	2	2	1	1	0	0
Saint-Polycarpe	1	1	1	1	0	0	0	0
Saint-Télesphore	0	0	2	2	1	2	0	0
Saint-Zotique	0	1	4	3	0	0	0	0
Sainte-Justine-de-Newton	1	0	2	3	1	2	0	0
Sainte-Marthe	2	3	6	2	0	1	0	0
Très-Saint-Rédempteur	1	1	2	2	0	3	0	0
Vaudreuil-Dorion	0	1	4	5	1	1	0	0
MRC de Vaudreuil- Soulanges	13	17	43	44	9	21	5	6
MRC de la CMM	176	170	403	501	167	245	183	203
Montérégie	253	215	579	640	285	353	216	246

ANNEXE F – CONTENU DE DOCUMENTS CONCERNANT LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES PERTINENT POUR LE PDZA

PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE DE L'ARBRE ET DES BOISÉS (MRC)

Objectif : Améliorer et de protéger le couvert forestier du territoire de la MRC, et ce, en dynamisant les initiatives régionales pour la mise en valeur du patrimoine naturel.

- 1.5.1 Organiser une rencontre avec la Fédération de l'UPA et le syndicat de base de l'UPA de la MRC pour discuter d'une collaboration potentielle au sujet de la PAB et des bandes riveraines
- 1.5.2 Encourager la Fédération de l'UPA et le syndicat de base à profiter des rencontres annuelles avec les agriculteurs pour les renseigner sur la situation des boisés dans leur secteur
- 1.5.5 Faire un portrait de la situation des boisés par sous-bassin versant
- 1.5.6 Suite à 1.5.5, organiser des rencontres avec les agriculteurs par sous-bassin versant
- 2.1.1 Discuter des orientations pour mettre en place des projets d'établissement de haies brisevent ou de corridors boisés (court terme), puis mettre en œuvre des projets pilotes (long terme)
- 2.1.2 Identifier les terrains vacants et les friches pouvant être mis en valeur (arbustes, arbres, bosquets), les sites pouvant être restaurés et pouvant faire l'objet de projets en agroforesterie
- 2.1.3 Profiter des distributions d'arbres et d'arbustes gratuits pour reboiser les zones de rupture, en les distribuant aux grands propriétaires terriens en milieu agricole et industriel
- 2.2.1 Organiser des séances d'information sur les programmes existants
- 2.2.2 Favoriser l'embauche d'un coordonnateur pour piloter des projets de gestion de l'eau par bassin versant en milieu agricole (regrouper les projets individuels des producteurs, simplifier les procédures administratives et offrir des projets de type « clé en main »)
- 2.2.3 Sensibiliser les municipalités qui possèdent des couverts forestiers inférieurs à la moyenne afin de favoriser les initiatives de plantations auprès des agriculteurs de ces secteurs

- 2.2.4 Présenter les zones de rupture afin d'encourager le reboisement de ces secteurs ainsi que les guides existants sur les pratiques durables en agriculture
- 2.8.1 Sensibiliser les propriétaires sur la conservation volontaire et les avantages à être propriétaire d'un terrain d'intérêt écologique
- 3.1.1 Présenter une conférence annuelle sur 1) le rôle des différents intervenants forestiers, 2) les modalités pour se prévaloir des divers programmes pour mettre en valeur les boisés privés, 3) les résultats de travaux de recherches réalisés dans le domaine (pratiques sylvicoles, pratiques culturales, etc.) pour les intervenants municipaux, agricoles et les propriétaires forestiers, suivi d'ateliers de travail et de concertation
- 3.1.2 Diffuser une liste indiquant les coordonnées des intervenants locaux pour l'aménagement, la mise en marché, la transformation et l'acériculture lors des séances d'information
- 3.1.3 Inciter les regroupements de propriétaires (coopératives forestières éventuelles, syndicat des producteurs acéricoles et syndicats de producteurs de bois) à présenter des thèmes liés à la PAB à leurs membres dans le cadre de réunions annuelles
- 3.3.4 Sonder les propriétaires de milieux boisés présentant un fort potentiel acéricole afin de déterminer leur intérêt pour le développement d'activités acéricoles sur leur propriété
- 3.3.5 Favoriser la diversification des revenus pour les propriétaires par l'exploitation des produits forestiers non ligneux (noix, champignons, plantes médicinales, etc.).

PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI (CLD)

Objectifs:

- Tracer la cartographie économique du territoire selon les vocations et par sous-secteurs et faire la caractérisation des zones agricoles, commerciales, industrielles et de services
- Sensibiliser les entreprises et les citoyens aux impacts du développement industriel, agroalimentaire, du secteur logistique, transport et tourisme
- Accentuer la transformation et la valeur ajoutée dans l'agroalimentaire
- Analyser le potentiel et développer des stratégies agrotouristiques
- Évaluer des voies pour l'agroforesterie
- Informer adéquatement des impacts des projets industriels, agroalimentaires, touristiques et commerciaux
- Se soucier de la protection des paysages, de la protection des terres agricoles, du bruit et de la poussière, de la préservation des plans d'eau, des écosystèmes

- Cartographier les espaces industriels, commerciaux et agricoles
- Identifier des voies de diversification dans les créneaux porteurs (ex. : grappe techno environnementale de traitement de l'eau, produits agroalimentaires pour des clientèles spécifiques, produits d'appel touristique à fort potentiel, services logistiques à valeur ajoutée)
- Accentuer la transformation agroalimentaire en misant sur des façons de faire et des produits innovateurs répondant aux attentes des consommateurs

La communauté d'intérêts stratégiques de la plaine rurale

Objectif # 3 : Améliorer la transformation et le conditionnement des productions animales

Orientation stratégique: Création d'une infrastructure régionale à valeur ajoutée

Axe d'intervention: Transformation et mise en marché agroalimentaires

Pistes d'action:

- Évaluer la faisabilité d'une plate-forme logistique agroalimentaire
- Vérifier la viabilité d'un abattoir de plusieurs espèces répondant aux normes
- Mener une étude de marché sur les besoins régionaux
- Démontrer la faisabilité de relancer l'Abattoir des Cèdres lequel a une grande importance pour la plaine rurale

Axe stratégique : Développement de créneaux en agroalimentaire

Axe d'intervention : Transformation et mise en marché agroalimentaires

Pistes d'action :

- Explorer le marché des produits ovins et caprins
- Accroître les produits de niche pour des clientèles spécifiques
- Se donner une structure d'innovation (intégration horizontale)
- Soutenir la survie des laboratoires de PharmAthene

Objectif # 4 : Renforcer la synergie commerciale et l'innovation technologique

Orientation stratégique : Accroissement des retombées économiques du secteur

Axe d'intervention : Réseau agroalimentaire

Pistes d'action :

 Faire une étude de pertinence sur un regroupement des producteurs/transformateurs agroalimentaires

- Mettre sur pied un organisme à but non lucratif selon les résultats de l'étude, puis faire son plan d'affaires et la stratégie d'action concertée visant le renforcement de la commercialisation et de l'innovation
- Développer éventuellement une signature régionale forte

Orientation stratégique : Exploration du concept de la multifonctionnalité

Axe d'intervention : Secteurs touristique, forestier et agroalimentaire

Pistes d'action :

- Développer des stratégies communes agrotouristiques
- Évaluer les voies d'avenir de l'agroforesterie
- Structurer des projets fondés sur les systèmes de cultures intercalaires

La communauté d'intérêts stratégiques de L'Île-Perrot

Objectif #8: Protéger le couvert forestier et développer l'agriculture périurbaine

Orientation stratégique : Création d'un corridor vert

Axes d'interventions :

- Protection des forêts et boisés
- Respect de la biodiversité
- Qualité de vie

Pistes d'action :

- Participation à la création d'un corridor vert qui relierait l'ensemble des forêts du territoire
- Appuyer le développement d'entreprises spécialisées dans des produits de niche
- Structurer l'offre multiproduits et événementielle

La communauté d'intérêts stratégiques du Centre urbain

Objectif # 10 : Dynamiser l'industrie agroalimentaire

Orientation stratégique : Intersectorialité dans une perspective logistique

Axe d'intervention: Transformation agroalimentaire

Pistes d'action :

- Favoriser la mise en place de plateformes ou services logistiques adaptés à la transformation agroalimentaire
- Faire des liens avec les entreprises biopharmaceutiques déjà établies à Vaudreuil

PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (CMM)

Orientation 1

- 1.3 Favoriser une occupation optimale en augmentant la superficie des terres en culture
- 1.3.1 Augmentation de 6 % de la superficie globale des terres cultivées à l'échelle métropolitaine

Orientation 3

- 3.1 Protéger 17 % du territoire du Grand Montréal
- 3.3 Protéger les paysages d'intérêt métropolitain
- 3.5 Mettre en valeur le milieu naturel, le milieu bâti et les paysages dans une perspective intégrée et globale à des fins récréotouristiques

POLITIQUE CULTURELLE (MRC)

Axe 3 : La protection et la mise en valeur des richesses patrimoniales identitaires de la région de Vaudreuil-Soulanges

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE (MRC)

Axe 4 : Promouvoir et stimuler l'appartenance des citoyens à la région de Vaudreuil-Soulanges

Orientation 2 : Stimuler la consommation de service et de produits et la participation à des activités de notre région

Axe 5 : Reconnaître, renforcer et supporter la participation citoyenne à la vie régionale

Orientation 2 : Appuyer le développement de pratiques, politiques et mécanismes de soutien à la participation des citoyens à la vie de la région

Axe 6 : Promouvoir le maintien et le développement de milieux de vie sains et sécuritaires Orientation

Axe 7: Favoriser le développement et l'actualisation des compétences des citoyens et reconnaître l'apport de ces derniers à la vitalité de la région.

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2014 SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT (CRÉ)

Axe 1 : Améliorer la mise en marché des produits de la région en développant des circuits courts de distribution et en facilitant l'accès au marché canadien et aux marchés d'exportation;

Axe 2 : Augmenter la valeur ajoutée des produits agricoles par la transformation alimentaire régionale;

Axe 3 : Améliorer le potentiel d'attraction, de rétention et de formation de la main-d'œuvre locale et étrangère;

Axe 4 : Concilier les usages du territoire avec le développement durable du secteur agricole et agroalimentaire;

Axe 5 : Améliorer la qualité de l'environnement, dans une perspective de développement durable du secteur agricole et agroalimentaire.

PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT (CRÉ)

Objectif 1.1.1

Maintenir et développer la participation des citoyens et de l'ensemble des acteurs du milieu (ex.: personnes morales, élus, intervenants, etc.) dans une gestion adaptative des milieux naturels et des ressources

Objectif 2.1.1

Protéger les différents écosystèmes du territoire et augmenter leur superficie;

Objectif 2.1.3

Protéger l'eau et les écosystèmes aquatiques;

Objectif 2.1.4

Rétablir la connectivité entre les différents écosystèmes et habitats du territoire;

Objectif 2.1.5

Prévenir la dégradation des écosystèmes et restaurer ceux qui sont dégradés;

Objectif 2.2.1

Favoriser la mise en valeur des ressources naturelles;

Objectif 2.2.2

Favoriser la mise en valeur des ressources du milieu forestier;

Objectifs 3.1.1

Tenir compte du paysage dans le développement des différents usages du territoire;

Objectif 3.1.2

Développer des formations en lien avec les ressources naturelles et l'environnement qui sont adaptées aux besoins régionaux afin d'implanter un apprentissage en bas âge et qui soit en continu.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU (COBAVER-VS)

Action 3. Appliquer le règlement sur les exploitations agricoles (REA) en fermes agricoles et équestres.

- a) Acquérir de plus amples informations sur les problèmes de gestion des fumiers en fermes:
- b) Renseigner les fermes sur le REA et sur la gestion adéquate des fumiers;
- c) Assurer le respect du REA, particulièrement le stockage en amas de fumier solide selon le Guide de conception des amas de fumier au champ (ex. bande filtrante d'au moins 10 m en aval de l'amas (largement utilisée), rigole d'interception, andain filtrant, enclos d'hivernage et réhabilitation du site);
- d) Promouvoir les interventions dans l'Est ontarien afin d'améliorer la gestion des fumiers.

Action 6. Améliorer la qualité de la bande riveraine filtrante par la poursuite du Projet piquets qui délimite l'espace requis pour une bande riveraine végétale en milieu agricole selon la Politique des rives, du littoral et des plaines inondables.

- a) Déterminer les zones où la bande riveraine en milieu agricole est adéquate (3 mètres à partir de la ligne des hautes eaux) et inadéquate;
- b) Convaincre les producteurs à participer au projet piquet;
- c) Faire le piquetage afin de délimiter une largeur adéquate de bande riveraine.

Action 19. Renaturaliser les bandes riveraines (terres privées et publiques, incluant les zones agricoles).

- a) Déterminer les indices de gualités de bandes riveraines (IQBR);
- b) Sensibiliser et éduquer les propriétaires riverains (ex. en travaillant sur l'idée ancrée qu'une berge végétalisée est mal entretenue);
- c) Offrir des arbres, arbustes et herbacées à prix modiques aux riverains:
- d) Gérer les bandes riveraines selon la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI). Adopter des procédés d'obligation pour les déviants afin de restaurer les lieux de contravention;
- e) Éduquer régulièrement les officiers municipaux pour saisir la portée de certaines prescriptions des champs d'application de la PPRLPI.

Action 23. Favoriser la connectivité faunique entre les boisés et la bande riveraine.

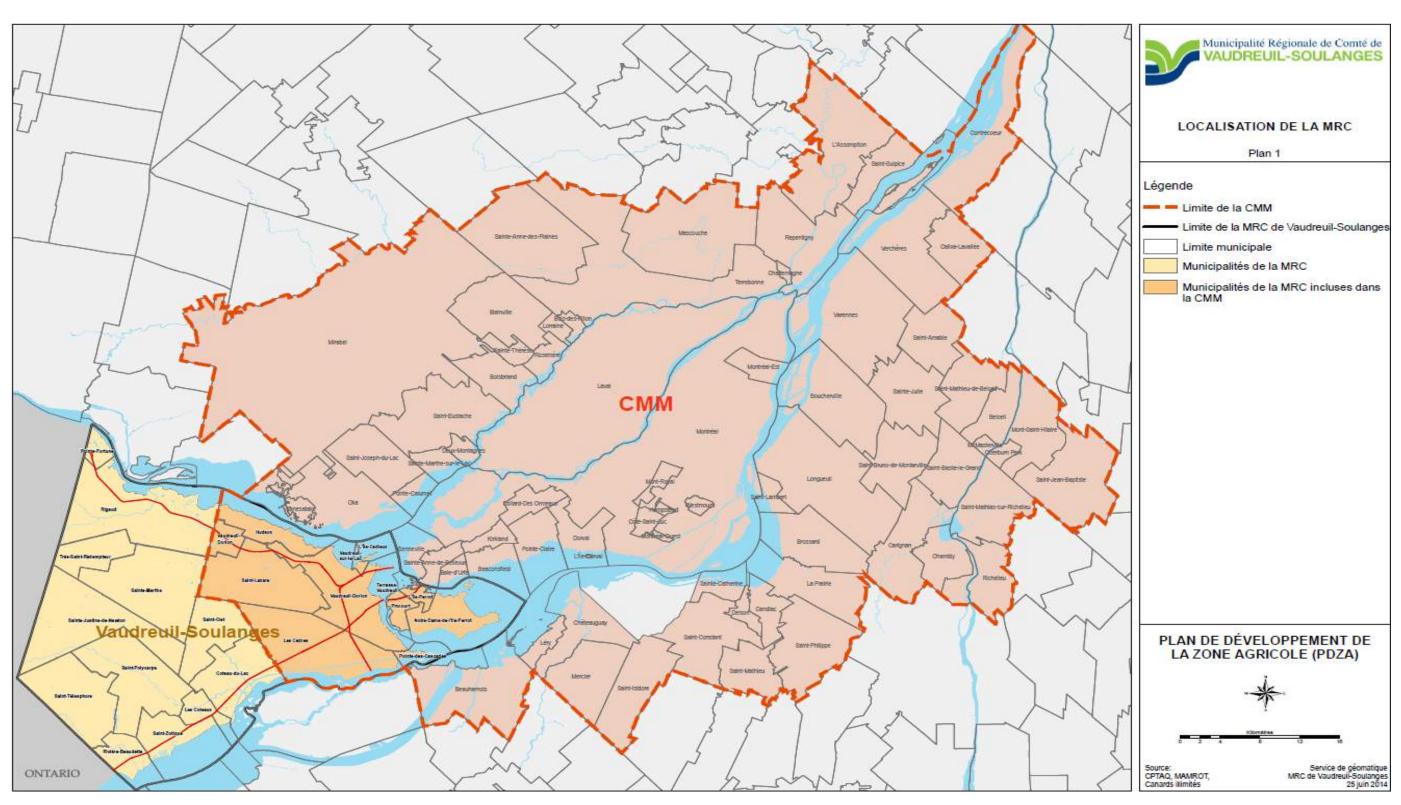
- a) Continuer/repartir le projet de Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges de NAQ, notamment en travaillant sur l'acceptabilité sociale du concept de connectivité;
- b) Protéger et restaurer les corridors fauniques.

Action 31. Faire la plantation d'espèces d'arbres à la racine pivotante (chêne, noyer, etc.) en haut de talus des bandes riveraines dans les secteurs caractérisés à risques de mouvements de terrain.

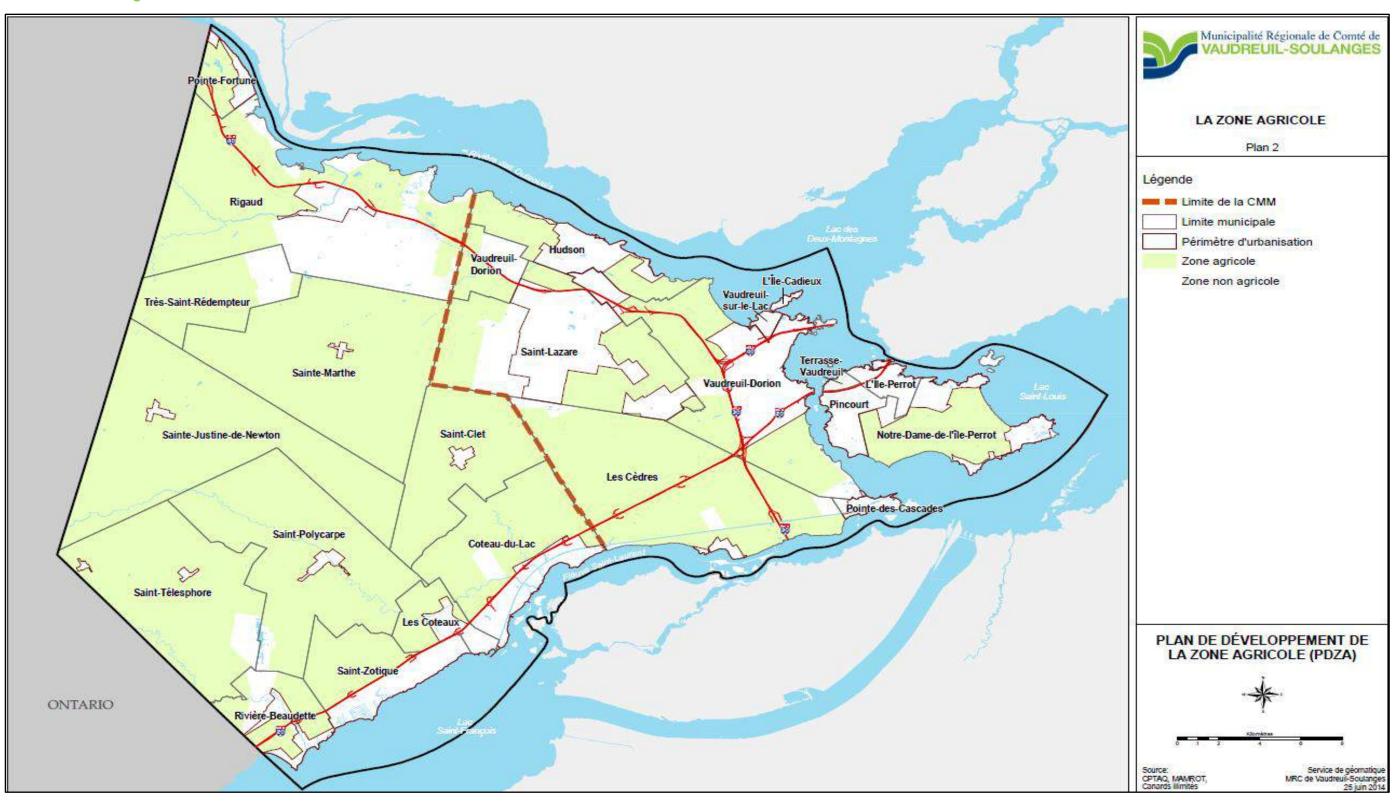
- a) Déterminer les zones riveraines à risques de mouvements de terrain et qui pourraient bénéficier de la plantation d'arbres à racine pivotante avec l'approbation du MSP;
- b) Faire la plantation d'espèces d'arbres à la racine pivotante (chêne, noyer, etc.).

ANNEXE G - LES PLANS

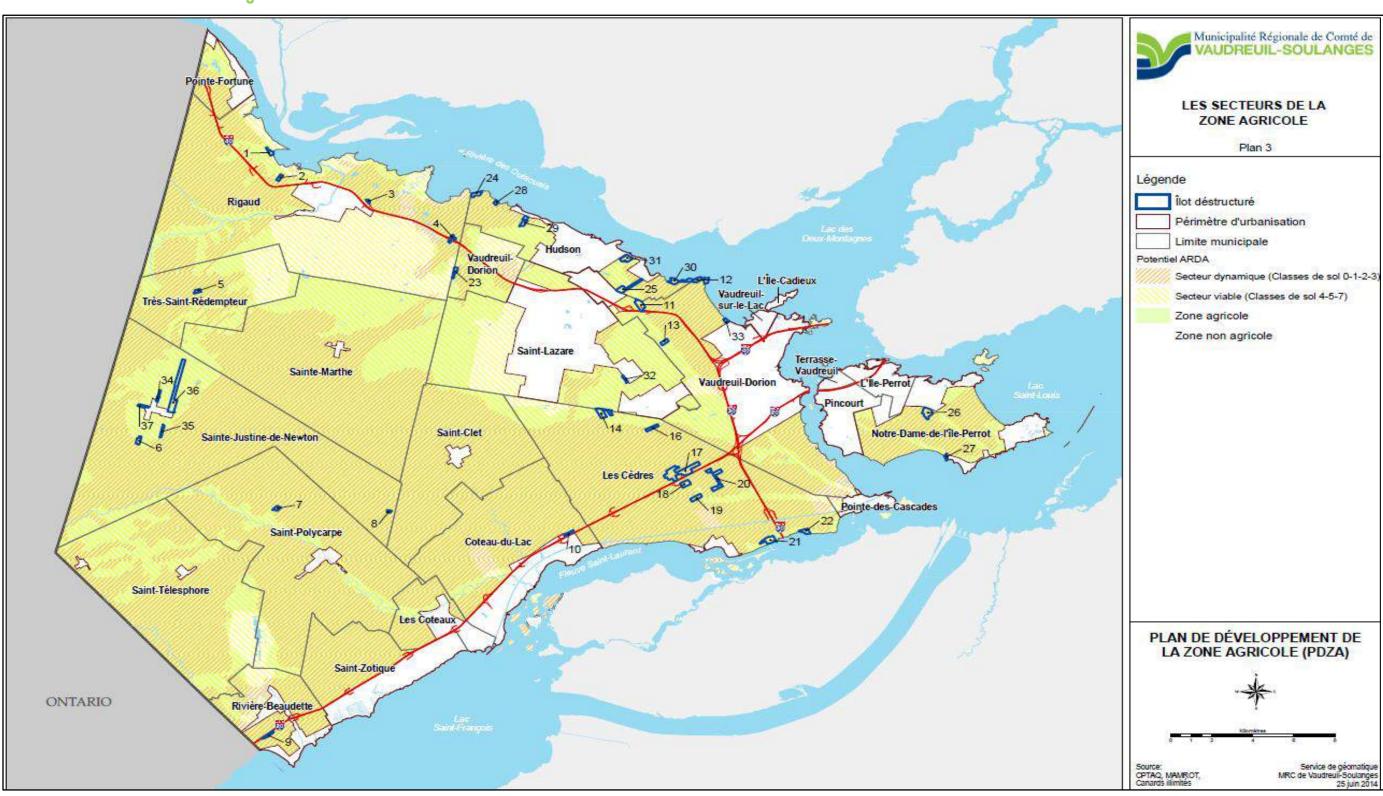
Plan 1 - Localisation de la MRC



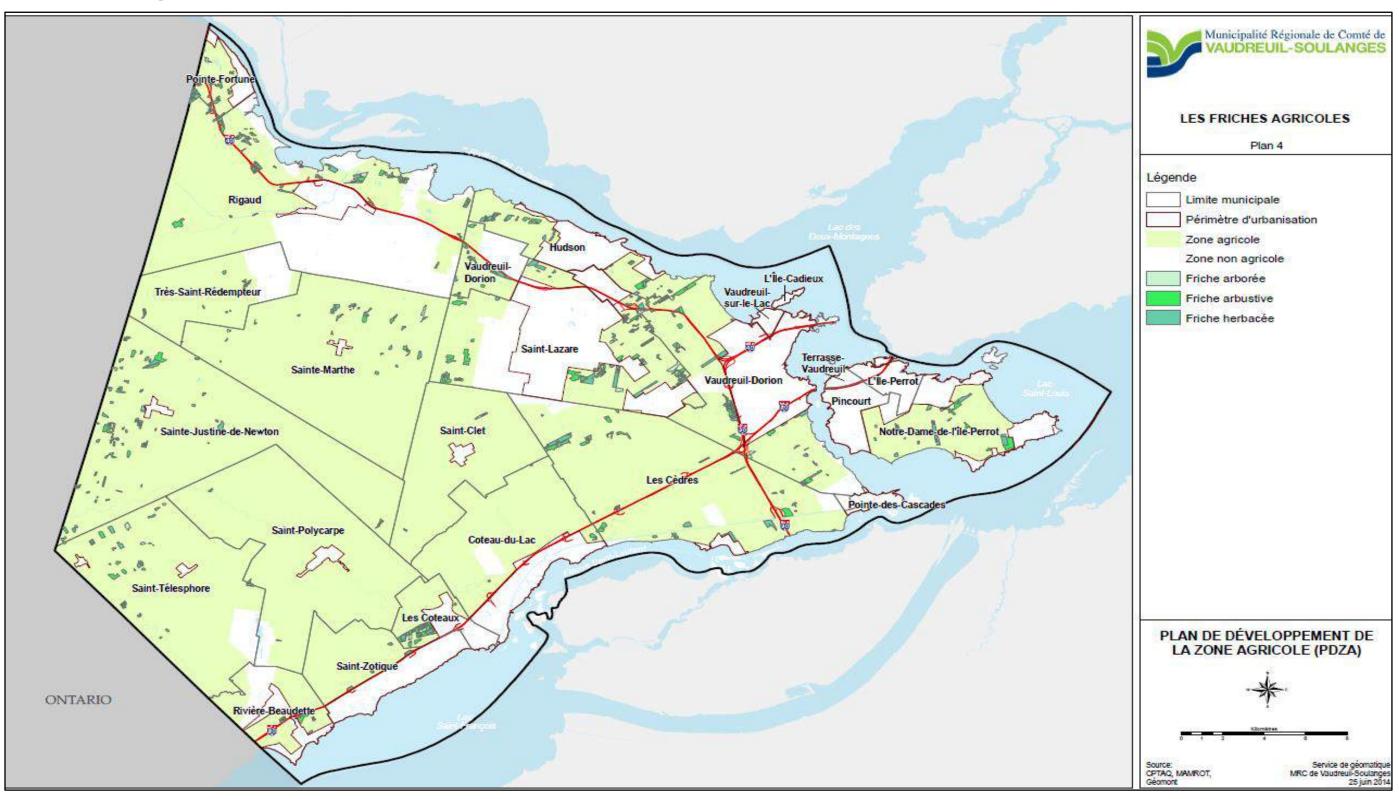
Plan 2 - La zone agricole



Plan 3 - Les secteurs de la zone agricole



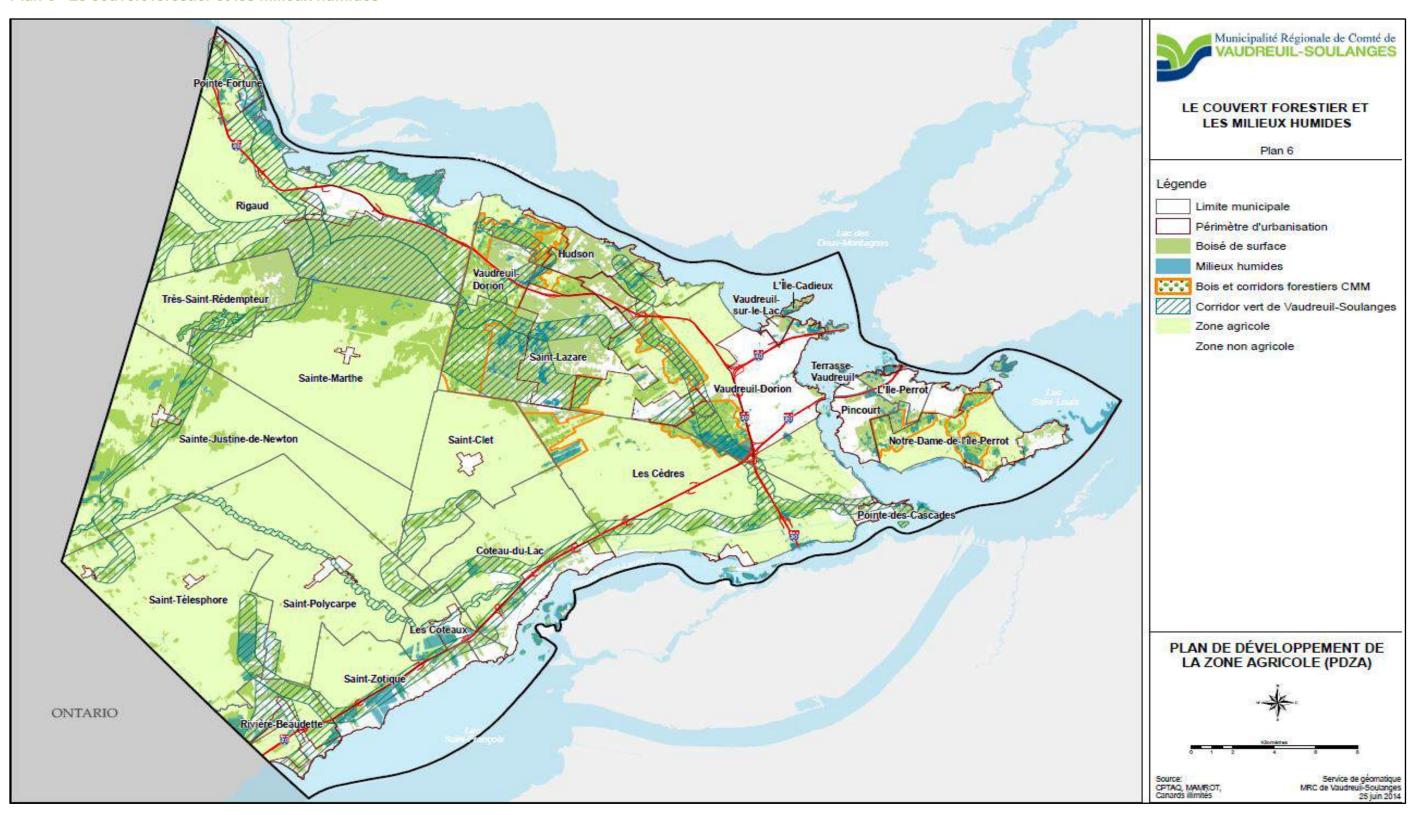
Plan 4 - Les friches agricoles



Plan 5 - Les chemins de paysages et les lanières patrimoniales



Plan 6 - Le couvert forestier et les milieux humides





420, avenue Saint-Charles Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N1 Téléphone : 450 455-5753 Télécopieur : 450 455-0145

Courriel: info@mrcvs.ca









